

Projet USAID/COMFISH  
PENCOO GEJ  
Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal

LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00

DEUXIEME RAPPORT TRIMESTRIEL

1 Janvier 2013 – 31 Mars 2013

Submitted to:

USAID/Senegal  
By:

The University of Rhode Island (URI)  
In Partnership With:

Coastal Resources Center, University of Rhode Island  
United States Agency for International Development / Senegal  
Ministère de l'Économie Maritime  
World Wildlife Fund - WAMPO  
Environnement et Développement en Afrique-Energie  
Centre de Suivi Ecologique  
Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye  
Fédération Nationale des GIE de Pêche



## TABLE DES MATIERES

1. RESUME EXECUTIF.....	3
2. INTRODUCTION .....	6
3. REALISATIONS DEUXIEME TRIMESTRE .....	8
3.1. <i>Renforcement des capacités humaines et institutionnelles</i> .....	8
3.2. <i>Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins</i> .....	10
3.2.1. <i>Mise en place d'une base scientifique</i> .....	10
3.2.2. <i>Démarrer la mise en place de plan de gestion.</i> .....	15
3.2.3. <i>Appui à la vulgarisation des bonnes pratiques de pêche. Développement d'un projet pilote pour un changement de comportement durable.</i> .....	16
3.2.4. <i>Appui aux Aires Marines protégées</i> .....	16
3.3.1. <i>Adaptation aux changements climatiques</i> .....	17
3.3.2. <i>Le Genre</i> .....	20
3.3.3. <i>Gouvernance/Décentralisation</i> .....	24
3.3.5. <i>Science, Technologie et innovation</i> .....	27
3.4. <i>Gestion du projet</i> .....	28
3.4.1. <i>Défis et opportunités</i> .....	28
4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE .....	32
4.1 <i>Renforcement des capacités humaines et institutionnelles</i> .....	32
4.2 <i>Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins</i> .....	32
4.3 <i>Thèmes transversaux</i> .....	33
A1 : <i>TABLEAU DES INDICATEURS</i> .....	35
A2 : <i>RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL (EMMR quarter 2 FY 13)</i> .....	47
A3 : <i>LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS</i> .....	49

## 1. RESUME EXECUTIF

L'objectif principal du projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes (MPAM) à travers ses directions techniques particulièrement la Direction des Pêches Maritimes (DPM), à mettre en œuvre la Lettre de Politique Sectorielle (LPS) par laquelle le Sénégal s'engage à assurer une gestion durable des ressources halieutiques.

Ainsi, la finalité du projet USAID/COMFISH est de mettre en place des plans d'aménagement participatifs des stocks prioritaires ciblés en utilisant le CLPA comme porte d'entrée du point de vue institutionnel, mais aussi et surtout en transformant cette entité juridique en une Unité de Gestion Durable (UGD). Cette initiative a pour objet d'intégrer les aspects institutionnels, administratifs, socio-économiques et environnementaux dans le processus de la mise en place d'une cogestion écosystémique durable des ressources halieutiques au Sénégal. Il faut préciser que l'ensemble de ces activités ont pour but d'augmenter la résilience des écosystèmes marins côtiers et des populations aux effets du changement climatique par la mise en place de stratégies adaptées et efficaces.

Dans le processus de mise en place des Unités de Gestion Durable, le projet USAID/COMFISH utilise la Convention locale comme outil juridique permettant la négociation de règles de gestion au niveau communautaire local et la formalisation des relations inter CLPA à l'échelle du stock pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion. Dans cette perspective, durant ce trimestre 2 de l'année 2013, le processus de mise en place de nouvelles Conventions Locales est poursuivi dans les zones couvertes par les CLPA de Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar, pour compléter l'UGD de la sardinelle. Conformément au processus, les étapes développées ont porté sur la signature des Protocoles d'accord entre les CLPA et le projet USAID/COMFISH, l'identification des acteurs et de leurs matériels pour l'élaboration de la situation de référence et l'organisation de focus group qui permettra de définir les règles d'accès aux ressources halieutiques,

Concernant la mise en œuvre des CL approuvées en 2012, La vulgarisation des conventions locales qui est une activité continue durant tout le processus de mise en œuvre s'est poursuivie. Le processus d'organisation et la redynamisation des CLPA a démarré occasionnant ainsi, la réflexion sur les Commissions de mise en œuvre à mettre en place au niveau de chaque CLPA.

**Le renforcement des connaissances scientifiques** sur les espèces/stocks prioritaires pour la mise en place de la base scientifique se poursuit pour appuyer l'élaboration des conventions locales élaborées en vue de mettre en place des plans de gestion. Ce trimestre marque le démarrage de l'analyse des résultats des études menées l'année dernière en FY2012.

***Ainsi pour l'Evaluation des débarquements des pirogues sénégalaises pêchant dans la sous-région***, des données représentant aux douze mois de suivi de l'effort et des captures dans les six centres où s'opèrent l'essentiel de la flottille concernée ont été collectées. Ces résultats détaillés ont permis une meilleure compréhension de la situation actuelle. **L'effort total exercé** dans les ZEE étrangères est de 35209 sorties. **Les captures débarquées** dans les six centres de pêches en provenant de ZEE étrangères sont évalués à 176 826 tonnes. Dans un contexte où les captures de la pêche artisanale sénégalaise varient actuellement entre 450.000 et 500.000 tonnes par an, les débarquements en provenance ZEE étrangères constituent entre 35% et 40% de la production de cette flottille.

Les captures totales d'espèces pélagiques débarquées dans les six centres en provenance des eaux étrangères, surtout de la Mauritanie et de la Gambie, sont évaluées à 110 929 tonnes, soit 62,7% de la production totale hors ZEE sénégalaise. En termes de volume, les cinq espèces-clé pêchées hors ZEE sénégalaise sont, par ordre d'importance, la sardinelle plate (19%), le machoiron (10%), les soles (6%) et le mullet (4%).

**Ces données permettront une meilleure maîtrise des statistiques de la pêche au Sénégal et fourniront des éléments nécessaires à l'évaluation des stocks de sardinelle ainsi qu'une bonne connaissance de l'état d'exploitation des stocks.**

La collecte des données biologiques sur les espèces de sardinelles ronde et plate, ethmalose, thiof, crevettes et poulpe se poursuit aussi. Au total 3994 individus ont été échantillonnés, dont 1232 sardinelles (*Sardinella aurita* (576) et *S. maderensis* (656)), 373 thiof (*Epinephelus aenus*), 851 ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*), 416 poulpes (*Octopus vulgaris*) et 1122 crevettes (*Farfantepenaeus notialis*). L'ensemble des individus échantillonnés ont été mesurés et/ou pesés.

**Ces données sont ensuite traitées en vue d'étudier la croissance, déterminer les tailles de première sexuelle, les périodes de reproduction, etc. éléments nécessaires à l'évaluation des stocks et à l'élaboration du plan de gestion de la sardinelle.**

Parallèlement, le processus d'élaboration du plan de gestion de la sardinelle a démarré par l'élaboration de la méthodologie de travail et la validation auprès de la DPM et du Comité National Petits Pélagique.

**Par rapport à la contribution du projet à l'aménagement des pêcheries de crevettes au Sine Saloum**, ce trimestre marque la fin de la phase de collecte de données et le démarrage du traitement et de l'analyse. Les premières tendances montrent que les captures annuelles au sine Saloum tournent autour 700 Tonnes. .

**Après 12 mois de données collectées**, on note que la répartition spatiale et temporelle des moyennes du moule est certainement liée à la variation des paramètres d'environnement de l'estuaire du Saloum qui détermine la migration et la durée de séjour des jeunes crevettes dans l'estuaire. **Les prochaines étapes seront consacrées au traitement et à l'analyse de ces données pour confirmer les tendances observées et démarrer l'élaboration du plan de gestion participatif au niveau des différentes localités.**

**En ce qui concerne la prise en compte de la pêche illégale Non déclarée et Non réglementée (INN)**, les données collectées depuis près d'une année ont été traitées et analysées. Les captures INN sont estimées à 450 000 t/an pour une valeur de US \$ 292 millions soit 145milliards FCFA. Les captures de petits pélagiques font plus de la moitié du total des captures INN, concurrencent sérieusement la pêche artisanale et augmentent alors que les captures légales de petits pélagiques baissent.

Un groupe de travail qui sera créé par la DPM pour examiner et valider les résultats et les recommandations de l'atelier de restitution organisé en mars, en soumettant une proposition de solution pour la pêche INN et la gestion de la capacité aux autorités de tutelle. Les recommandations de la rencontre de mars seront finalisées lors d'une prochaine réunion de travail avec la DPM.

Ce trimestre a été riche aussi en activités **de renforcement de capacités** notamment des formations qui ont été organisées dans le cadre du réaménagement de l'unité de transformation du Gie Mantoulaye Guène de Cayar, (dont le taux d'exécution des travaux est estimé à 70 % et jusqu'ici les normes sont respectées par l'entrepreneur d'après l'évaluation faite par le technicien de bâtiment), mais aussi auprès des acteurs et des institutions locales et nationales pour renforcer leurs capacités dans le cadre de la mise en place des Unités de Gestion Durable sur les stocks prioritaires. Dans ce cadre, une série de rencontres a été organisée pour le renforcement des capacités des relais et des facilitateurs. Elle aura aussi permis de démarrer la redynamisation des CLPA disposant de conventions locales pour les rendre fonctionnelles. **Au niveau institutionnel** aussi, une série de réunions d'échanges entre collectivités locales (CL) basées dans la zone d'interventions du projet a été organisée avec l'appui du WWF dans le cadre de la recherche de solutions pour un financement durable des CLPA.

Les activités menées dans le cadre du **volet changement climatique** ont porté sur le démarrage de l'évaluation de la vulnérabilité et au renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques. Au total 410 personnes, dont 300 chefs de ménage et 110 femmes transformatrices, ont été enquêtées dans trois CLPA ciblés. Les résultats des enquêtes font ressortir la forte dépendance de ces populations locales à l'activité de pêche dont la pratique a évolué avec le temps, l'exacerbation des changements climatiques sur l'activité de pêche depuis les années 2000. Ces populations ont également développé des stratégies d'adaptation collectives (construction de mur de protection, reboisement, aménagement de digues) et dans une moindre mesure individuelles (construction de diguettes, déplacement).

Ces résultats seront restitués au niveau des acteurs et vont être pris en compte dans le processus d'élaboration des plans participatifs d'adaptation au changement climatique. D'autres actions portant sur le processus de la réalisation de synthèse bibliographique sur les études réalisées dans le domaine du changement climatique. Les résultats de cette étude sont décrits dans le chapitre « changement climatique).

Les activités du processus de mise en place d'un cadre de Concertation pour une prise en compte de la problématique du changement climatique dans la définition des politiques de pêche se poursuivent également durant ce trimestre.

Le trimestre a été aussi mis à profit pour l'aboutissement des démarches administratives et procédures environnementales concernant la mise en place de l'unité moderne de transformation artisanale du poisson de Cayar. A ce propos, APTE suit de très près le plan de suivi environnemental de l'USAID en matière de construction. Les possibles impacts occasionnés par les travaux sur l'environnement sont identifiés et les mesures d'atténuation sont proposées et appliquées sur le terrain. Les entrepreneurs et l'animateur de APTE sur le terrain qui s'occupe de la surveillance des travaux sont sensibilisés dans ce sens.

## 2. INTRODUCTION

Le projet Gestion concertée pour une Pêche durable future au Sénégal (USAID/COMFISH) est une initiative de cinq ans (14 février 2011 - 30 septembre 2016) financée par l'Agence des États-Unis pour le Développement International des États-Unis (USAID). Elle est mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires de la mise en œuvre du projet sont entre autres: des structures gouvernementales, le secteur privé, des organisations non- gouvernementales intervenant sur le littoral et dans le secteur de la pêche, les universités (l'UCAD, l'IUPA), des institutions de recherche (CRODT, L'IRD/IFAN) et plusieurs autres structures ONG.

Le but du Projet USAID/COMFISH est d'appuyer le Gouvernement du Sénégal dans sa tentative de réformer le secteur de la pêche tel que mentionné dans la Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, en renforçant les conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance et en promouvant l'utilisation d'outils et d'approches efficaces de gestion. Ces outils vont s'adresser à la fois aux aspects de durabilité (sociale/institutionnelle et biologique). Les organes de gouvernance locale ont été, dans l'ensemble, prévus dans le Code de la Pêche de 1998 et à travers la création des Conseils Locaux de Pêche (CLP) et des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA). Cependant, bien que la durabilité biologique de certains stocks ait fait l'objet de recherches, elle n'a pas encore été totalement intégrée dans les plans d'aménagement participatifs. Par conséquent, les mécanismes actuels de cogestion au niveau local ne prennent pas totalement en compte les critères de durabilité contenus dans la Lettre de Politique Sectorielle, et la plupart des pêcheries ne sont donc pas encore gérées de manière durable au Sénégal.

Le Projet USAID/COMFISH va accompagner cette réforme du secteur de la pêche, mais également promouvoir les objectifs de conservation de la biodiversité tout en prenant en compte les thèmes transversaux de la gouvernance améliorée, de l'approche genre et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques.

Le projet USAID/COMFISH cherche à développer et dupliquer de nouveaux modèles de pêche durable pour aider le Sénégal à instaurer une gestion durable du secteur de la pêche artisanale. La plupart des ressources halieutiques étant partagées entre le Sénégal et les pays voisins appartenant à la zone du CCLME, des activités seront entreprises pour aider à l'harmonisation de la gouvernance de la pêche artisanale au niveau sous régional, même si la plupart des activités du projet vont être concentrées au Sénégal.

L'objectif à long terme (20-30 ans) du projet USAID/COMFISH est que les pêcheries du Sénégal ne sont plus surexploitées et fournissent (1) à la nation une source d'approvisionnement durable en protéines de haute qualité, (2) de telle manière que ceci contribue à la qualité de vie des communautés de pêcheurs artisans (3) et maintienne la capacité des écosystèmes côtiers et marins à produire des biens et des services utiles et voulus par le peuple sénégalais.

Le projet USAID/COMFISH contribuera à l'atteinte de quatre principaux résultats suivants:

RI 1: Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance afin de mettre en place une cogestion basée sur l'approche écosystémique pour empêcher la surpêche et augmenter la résilience au changement climatique;

RI 2: Des stratégies, politiques et bonnes pratiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, sont testées et appliquées ;

RI 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques sont faits ;

RI 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation durable des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs et leurs résilience au changement climatique

Le présent document (dénommé Rapport trimestriel 2 RT 2) décrit le rapport trimestriel des activités exécutées par le projet USAID/COMFISH durant le deuxième trimestre de l'année fiscale 2013.

Ce présent rapport comprend cinq composantes. Une introduction ; une première partie qui décrit les principales réalisations du trimestre. Le rapport inclut également une troisième partie qui décrit les activités transversales (Changement Climatique, Genre, communication, science et technologie, décentralisation etc.). La dernière composante du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

### 3. REALISATIONS DEUXIEME TRIMESTRE

#### **3.1. Renforcement des capacités humaines et institutionnelles**

Le renforcement des capacités des acteurs et des institutions locales s'est poursuivi pendant ce deuxième trimestre dans le cadre de l'élaboration des nouvelles conventions locales et de la mise en œuvre des conventions déjà approuvées.

**Au niveau des acteurs.** Une série de rencontres organisées ce trimestre à aboutit au renforcement des capacités des relais et des facilitateurs ; elle aura aussi permis de démarrer la redynamisation des CLPA disposant de convention locales pour les rendre fonctionnelles. Les actions ci-dessous ont été menées :

- La formation des nouveaux relais (4) sur les techniques d'élaboration et de mise en œuvre des conventions a été réalisée. Au cours de cette formation, les relais ont été également initiés aux techniques de facilitation et d'organisation de réunions de groupe ;
- Les anciens relais des CLPA ont été recyclés sur leurs rôles et responsabilités ainsi que ceux des CLPA dans la mise en œuvre des conventions locales.
- Les nouveaux facilitateurs (4) ont été formés sur les techniques de facilitation (animation, de la méthode participative, l'élaboration de plan d'action, la rédaction de rapport et de compte rendu d'activités).
- Dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions locales, l'une des actions primordiales est la redynamisation des institutions locales chargées de la cogestion. Ainsi, l'organisation des CLPA a été une des actions souhaitée par les acteurs en vue de les rendre fonctionnelle. Plusieurs rencontres ont été ainsi organisées au niveau des CLPA ciblés. Les échanges ont permis d'identifier et de mettre en place au niveau de ces structures, cinq (5) commissions et comité de coordination. La composition des commissions se présente comme suit :
  - La Commission de Surveillance et de Sécurité en mer (Brigade de Co-surveillance) ;
  - La Commission de Sensibilisation, d'Information, de Formation et de Communication ;
  - La Commission chargée du Règlement des Conflits et des Relations Extérieures ;
  - La Commission Scientifique chargée de la Gestion des Ressources Halieutiques, de l'Environnement et de la Recherche Participative ;
  - La Commission des Finances et du Partenariat, chargée de la Gestion des Infrastructures et des Actions Sociales.



**Photo 1:** Atelier de redynamisation du CLPA de Sindia **Photo 2:** Formation de recyclage des relais (à Ngararou)

- Le renforcement des capacités des organisations professionnelles à travers la participation des membres de la FENAGIE-pêche aux sessions de formation des relais communautaires et des facilitateurs du projet.
- L'organisation à travers la FENAGIE-pêche de séances d'animation (participation de 48 acteurs), d'information et d'échanges entre acteurs sur la démarche du projet USAID/COM FISH et une meilleure information des acteurs sur la Convention Locale comme outil de gestion des Ressources Halieutiques.

**Au niveau institutionnel :** une série de réunions d'échanges entre collectivités locales (CL) basées dans la zone d'interventions du projet a été organisée avec l'appui du WWF dans le cadre de la recherche de solutions pour un financement durable des CLPA.

L'objectif de ces réunions était de mieux faire connaître aux Collectivités locales (CL) les rôles des CLPA dans la gestion durable des ressources halieutiques et de discuter sur les possibilités d'appui de ces dernières en direction de ces structures de gouvernance locale des pêches au sein desquelles, les Collectivités locales sont représentées par leurs délégués.

C'est ainsi que du 13 au 15 février 2013, une mission conduite par le WWF et la Direction des Pêches Maritimes (DPM) s'est rendue dans les localités de Cayar et Joal-Fadiouth dans le but d'examiner l'implication des collectivités locales dans la recherche de solutions au financement des Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) en vue d'une meilleure autonomisation des acteurs.

Durant ces réunions l'ensemble des maires ou de leurs représentants (des localités visées) ont souligné le fait d'être très peu informés des rôles et missions des CLPA ainsi que des activités que conduisent ces institutions dans la zone d'intervention. Ils ont aussi mis l'accent sur leur manque d'information de ce que représentent la pêche et ses activités connexes dans l'économie locale même si selon certains observateurs, l'ensemble de l'économie locale est basée sur la pêche à près de 80 ou 90 % à Joal- Fadiouth ou Cayar. Ce constat pourrait être approfondi à travers des études beaucoup plus précises en vue de contribuer à élargir l'axe de partenariat entre CL et CLPA surtout en ce qui concerne les appuis des CL aux CLPA.

En marge de ces deux rencontres, une réunion restreinte s'est tenue le 15 février 2013 dans les locaux de la mairie de Joal-Fadiouth en présence du maire de Cayar, celui de Joal-Fadiouth, des représentants de USAID/COMFISH, du WWF et de la Direction des Pêches Maritimes. Cette réunion avait pour objet d'examiner avec les collectivités locales, les axes de collaboration à développer entre

elles ainsi qu'un plan d'action à mettre en place pour une assistance beaucoup plus engagée aux CLPA ciblés.

A l'issue de cette réunion, il a été convenu de retenir les points majeurs suivants :

- Organiser à Mbour une rencontre entre collectivités locales du littoral en vue de renforcer la collaboration en matière de gestion durable des ressources halieutiques. Cette rencontre aurait lieu au plus tard au mois de mai 2013. Elle doit concerner tous les maires des principales villes/collectivités côtières ;
- Evaluer le poids de la pêche et des activités associées (connexes) dans l'économie des collectivités locales côtières dans la zone d'intervention du projet;
- Promouvoir l'appui et l'assistance des CL aux CLPA ; cette question devra être étudiée en relation avec les autorités du ministère de la pêche pour explorer d'autres niches de financement des CLPA.



**Photo 3.** Participants at the workshop in Joal-Fadiouth    **Photo 4.** Participants at the Cayar workshop

### ***3.2. Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins***

Cette partie du rapport porte sur la poursuite de la mise en place de la base de données pour renforcer les plans de gestion et quelques activités relatives à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins.

#### **3.2.1. Mise en place d'une base scientifique**

***Evaluation des débarquements des pirogues sénégalaises pêchant dans la sous-région.*** Les éléments présentés sont relatifs aux douze mois de suivi de l'effort et des captures dans les six centres où s'opèrent l'essentiel de la flottille concernée. Ces résultats détaillés ont permis une meilleure compréhension de la situation actuelle. A cet effet, un accent particulier a été mis sur l'évolution spatio-temporelle de l'effort et des captures, le profil spécifique des captures ainsi que les espèces-clé provenant des ZEE étrangères.

L'effort total exercé dans les ZEE étrangères est de 35209 sorties. L'activité est plus intense en saison froide alors que l'hivernage est plutôt une période défavorable. Quelques engins très particuliers sont impliqués dans la pêche hors ZEE sénégalaise ce sont surtout la ligne ou palangre glacière et le filet maillant dérivant de fond opèrent essentiellement en Guinée Bissau alors que la ligne ou

palangre glacière est active dans toutes les ZEE avec cependant une plus forte concentration en Guinée Bissau. La pêche au filet maillant encerclant est surtout localisée en Gambie tandis que les sennes tournantes sont plus opérationnelles dans la ZEE mauritanienne.

Les captures débarquées dans les six centres de pêches en provenance de ZEE étrangères sont évalués à 176 826 tonnes. Elles représentent globalement plus d'un tiers (40,7%) de la production totale réalisée dans ces centres. Dans un contexte où les captures de la pêche artisanale sénégalaise varient actuellement entre 450.000 et 500.000 tonnes par an, les débarquements en provenance ZEE étrangères constituent entre 35% et 40% de la production de cette flottille. C'est en Mauritanie d'où viennent les quantités les plus importantes avec 77256 tonnes débarqué exclusivement à Saint-Louis. Par contre, excepté Saint-Louis, la Guinée Bissau approvisionne tous les centres, avec cependant plus de la moitié des captures débarquées à Joal qui accueille également l'essentiel de la production d'origine gambienne. Les débarquements faits à Ziguinchor et à Elinkine sont essentiellement réalisés en Guinée Bissau et, dans une moindre mesure, en Guinée Conakry.

Les captures totales d'espèces pélagiques débarquées dans les six centres en provenance des eaux étrangères, surtout de la Mauritanie et de la Gambie, sont évaluées à 110 929 tonnes, soit 62,7% de la production totale hors ZEE sénégalaise. Pour les espèces démersales, les captures réalisées dans les eaux étrangères sont évalués à 63765 tonnes provenant essentiellement de la Guinée Bissau. En termes relatifs, il ya des espèces dont l'essentiel de la production est fait à l'étranger. C'est par exemple le cas du maquereau bonite, du mullet, du tassergal, des raies, des requins, des soles, de la courbine, de la langouste et des crevettes.

En termes de volume, les cinq espèces-clé pêchées hors ZEE sénégalaise sont, par ordre d'importance, la sardinelle plate (19%), le machoiron (10%), les soles (6%) et le mullet (4%).

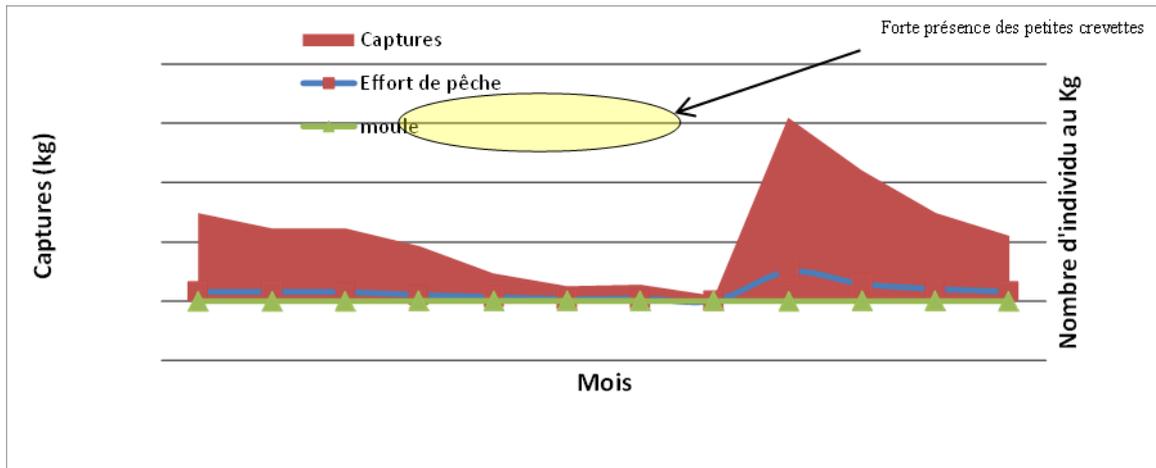
Ces données permettront une meilleure maîtrise des statistiques de la pêche au Sénégal et fourniront des éléments nécessaires à l'évaluation des stocks de sardinelle ainsi qu'une bonne connaissance de l'état d'exploitation des stocks.

**Contribution à l'aménagement des pêcheries de crevettes au Sine Saloum :** Cette période marque la fin de la phase de collecte de données et le démarrage du traitement et de l'analyse. Les premières tendances montrent que les captures annuelles au sine Saloum tournent autour 700 Tonnes. Une bonne partie des captures (57%) est effectuée durant la haute saison (septembre, octobre, novembre et décembre). L'évolution mensuelle des captures montre que 85% des captures est réalisé entre septembre et avril.

En ce qui concerne l'effort de pêche, on note de façon générale, une tendance à la baisse (une baisse entre janvier et août puis une augmentation en septembre pour ensuite chuter). La répartition zonale de l'effort de pêche montre une évolution opposée entre les zones situées sur la façade maritime (Bétenti/Niodior) et les sites de pêche intérieurs. En effet, au niveau de la façade maritime le pic de l'effort de pêche a été noté au mois de mars et en septembre/octobre pour les autres sites.

En ce qui concerne les valeurs moyennes mensuelles du nombre d'individus au kilogramme (moule), elles oscillent entre 149 ; 213 et 143 individus au Kg. Entre janvier et avril, le moule est en deçà de 200 individus alors que durant la période d'avril à juillet. A partir du mois d'Aout, il est supérieur à 200 individus au kg. Cependant, la répartition zonale montre beaucoup de disparités avec des moules qui ont atteint les 300 individus au Kg à Fimela. En conclusion, on note que la répartition spatiale et

temporelle des moyennes du moule est certainement liée à la variation des paramètres d'environnement de l'estuaire du Saloum qui détermine la migration et la durée de séjour des jeunes crevettes dans l'estuaire.



**Fig. 1.** Capture et effort de pêche annuels des crevettes et moules



**Photo 5.** Pêcheur raccommodant un filet

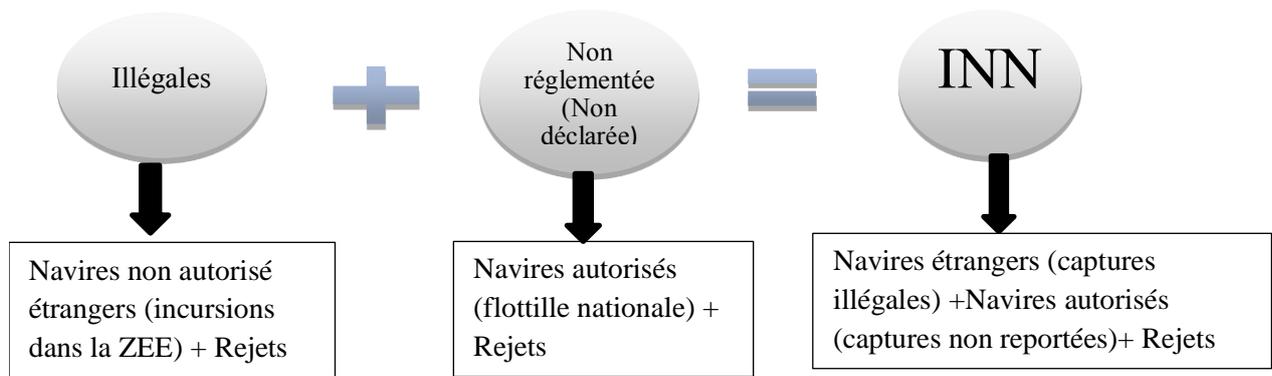


**Photo 6.** Caisse de stockage de la crevette

Après 12 mois de données collectées, les prochaines étapes seront consacrées au traitement et à l'analyse de ces données pour confirmer les tendances observées et démarrer l'élaboration du plan de gestion participatif au niveau des différentes localités.

**La prise en compte de la pêche illégale Non déclarée et Non réglementée (INN).** Les données collectées depuis près d'une année ont été traitées et analysées. Un draft du rapport relatif à l'estimation préliminaire de la pêche INN au Sénégal a été élaboré et restitué au cours d'un atelier organisé par le WWF.

Les estimations préliminaires des captures de pêche illicite non déclarée et non réglementée au Sénégal, ont été faites sur la base de cette figure :



**Fig. 2.** Délimitation du champ de la définition de la pêche INN

Les résultats de ces estimations préliminaires sont décrits aux points ci-dessous :

**Captures illégales** : Sur la base du nombre d'incursions de navires étrangers industriels dans la ZEE (5 par mois soit 60 par année), ce nombre d'incursions a été subdivisé par pavillon en fonction de la liste des navires suspectés d'incursions (DPSP). Les captures illégales calculées pour 2011 ont été multipliées par une variation annuelle pour obtenir les captures illégales sur la série 2000-2011. Les variations ont été obtenues à partir des rapports des navires arraisonnés/navires inspectés et navires arraisonnés/navires autorisés.

**Captures non reportées** : La différence entre les captures reconstruites et les captures déclarées a été calculée. Pour obtenir le nombre de navires pour la reconstruction des captures, les pourcentages obtenus lors de la segmentation par pavillon d'origine ont été appliqués au nombre total de navires sénégalais autorisés à pêche pour chaque année (1999-2011).

**Calcul des rejets** : Les captures illégales et non reportées ont été multipliées par des pourcentages de rejets (pélagiques et démersaux) provenant de la littérature. La flottille sénégalaise étant plus démersale, seuls les rejets démersaux ont été estimés pour les captures non reportées.

En conclusion les estimations préliminaires ont été faites :

Les captures INN sont estimées à 450 000 t/an pour une valeur de US \$ 292 millions soit 145milliards FCFA. Les captures de petits pélagiques font plus de la moitié du total des captures INN, concurrencent sérieusement la pêche artisanale et augmentent alors que les captures légales de petits pélagiques baissent.

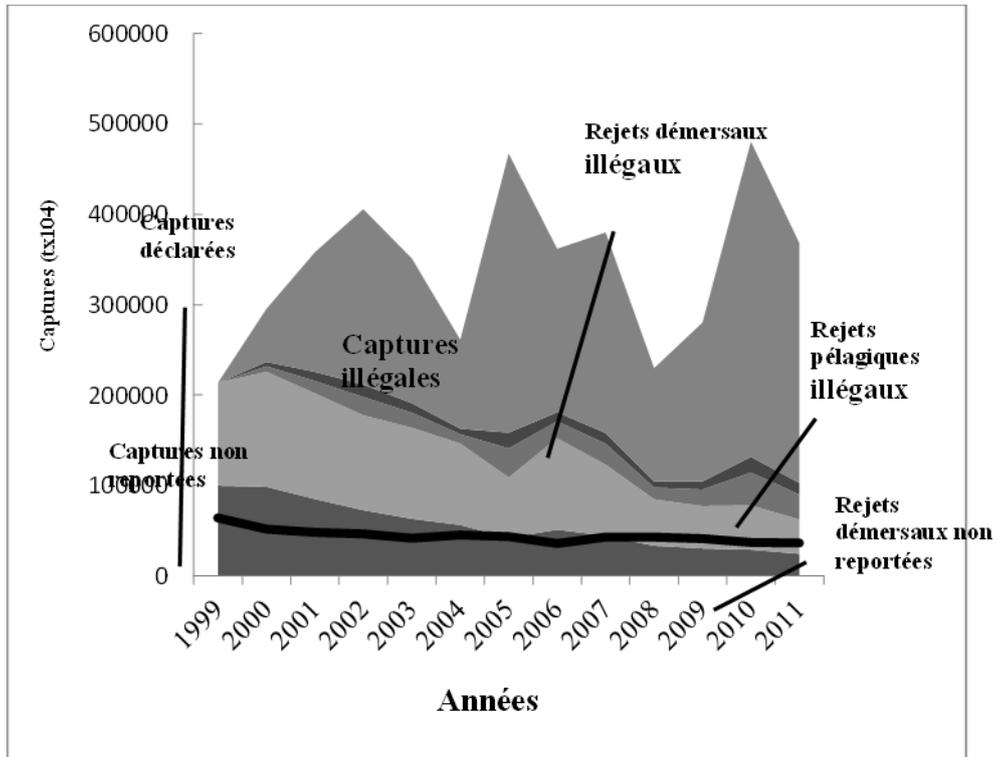


Fig. 2. Le total des captures INN et les captures déclarées

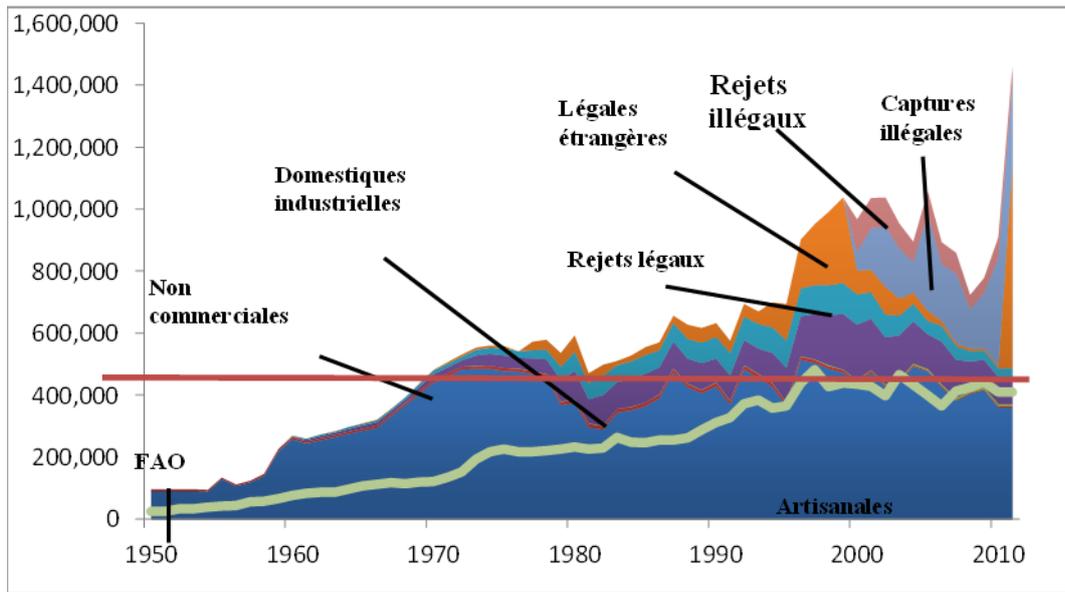
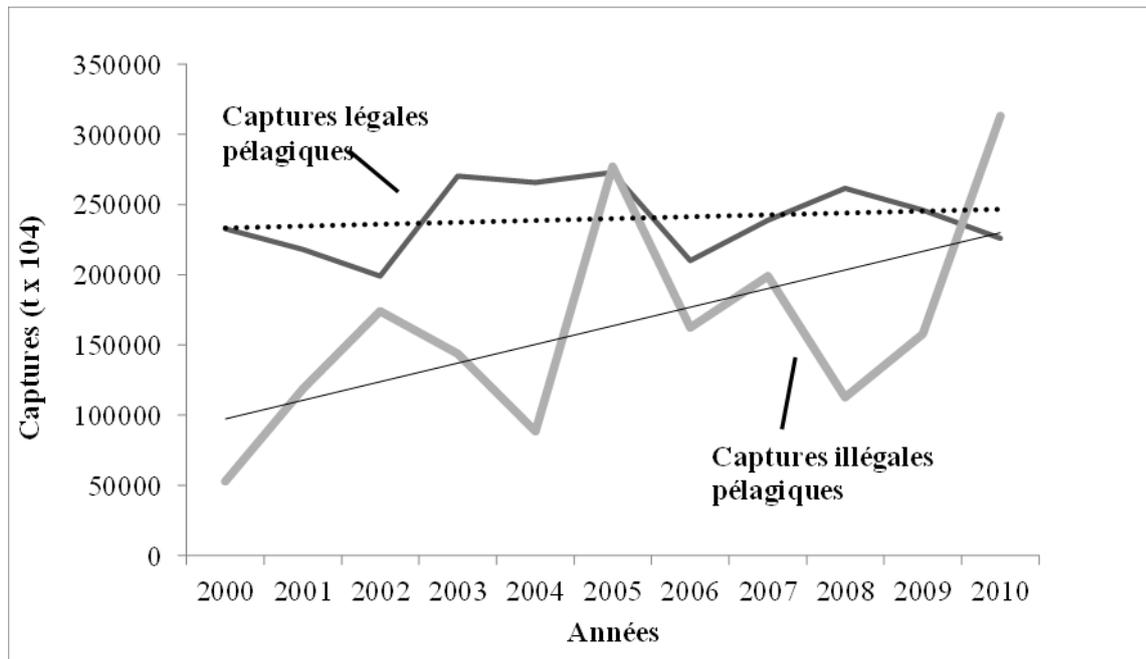


Fig.3. Reconstruction des données de captures de 1950- 2010 (source : Dyhia Belhabib, D. Pauly 2013)



**Fig.4.** Comparaison captures pélagiques illégales et les captures pélagiques légales

L'ensemble de ces données ont fait l'objet de restitution à travers un atelier organisée en mars par le WWF sur la pêche INN, la gestion des capacités et la reconstruction des captures. Cet atelier a vu la participation des acteurs de la pêche au Sénégal (CLPA), des représentants des pays de la sous-région et ceux des institutions partenaires. Les premières conclusions de cet atelier ont été :

- les impacts de la pêche INN sont mieux connus ;
- les données de captures dans les pays sont reconstruites et peuvent contribuer à entrevoir des solutions dans l'aménagement et la gestion des ressources ;
- une esquisse de solution de gestion de la capacité de pêche est identifiée et ses incidences socio-économiques sur les acteurs de la pêche sont mieux connues ainsi que les possibilités de reconversion ;
- un groupe de travail qui sera créé par la DPM va valoriser, examiner et valider les résultats et les recommandations de l'atelier en soumettant une proposition de solution pour la pêche INN et la gestion de la capacité aux autorités de tutelle. Les recommandations de la rencontre seront finalisées lors d'une prochaine réunion de travail avec la DPM.

**Cartographie participative de la dynamique des stocks et Cartographie de l'occupation du sol et des infrastructures avec des images à haute résolution des CPLAs de Yenne Dialaw, Mbour, Joal, Cayar et Rufisque.** Le Centre Suivi Écologique a démarré ce trimestre les travaux de cartographies et de collecte des données à référence spatiale. L'objet de cette présente intervention est de :

- Cartographier l'occupation du sol des CLPAs de Mbour, Joal, Sindia, Yenne/Dialaw, Rufisque/Bargny et Cayar (en 2010 ou 2011) avec des images satellites de haute résolution et localiser les infrastructures de pêche ;
- Élaborer une cartographie participative spatio-temporelle de la dynamique des stocks à travers des enquêtes auprès des pêcheurs et de l'exploitation des données de recherches

Le tableau ci-dessous fait le point sur les activités réalisées :

**Tableau 1. Activités réalisées dans le cadre de la cartographie de la dynamique et de l'occupation des sols et des infrastructures**

Activités prévues	Activités réalisées	Résultats/Observations
Cartographie de l'occupation du sol et des infrastructures avec des images à haute résolution des CPLAs de Yenne Dialaw, Mbour, Joal, Cayar et Rufisque.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 janvier 2013 : réunion avec l'équipe de l'ISE sur le partage des données existantes au CSE et sur la mutualisation des moyens pour l'acquisition des images à hautes résolutions,</li> <li>- Le 23 janvier 2013 : Envoi d'une commande conjointe CSE/ pour l'acquisition des images auprès de Geoye à travers son représentant OASIS</li> </ul>	<p>Cette rencontre a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualiser les moyens financiers pour acquérir des images Geoye d'une résolution de 0,5m,</li> <li>- Réception des images par courrier express le 18/03/13</li> </ul>
Cartographie participative de la dynamique des stocks.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherche bibliographique,</li> <li>- Élaboration d'un guide d'entretien destiné aux acteurs pour la cartographie de la dynamique des stocks</li> <li>- Rencontre avec l'équipe de projet Comfish en l'occurrence Mme Véronique Faye et Mrs Chris Mathew, Vaque Ndiaye et Najih Lazar. L'objet de cette rencontre était d'échanger sur le guide d'entretien, la planification des missions de terrain et sur la carte de distribution élaborée lors de la phase 2.</li> <li>- Envoi du guide d'entretien à l'équipe de Comfish pour validation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Synthèse bibliographique, Guide élaboré et validé après intégration des observations de l'équipe de Comfish.</li> </ul>

### **3.2.2. Démarrer la mise en place de plan de gestion.**

Le processus d'élaboration du plan de gestion de la sardinelle a démarré par l'élaboration de la méthodologie de travail et la validation auprès de la DPM et du Comité National Petits Pélagique. Une équipe technique est constituée, le recrutement de consultants a été finalisé et un travail de sensibilisation des acteurs de la filière est en cours en vue du démarrage du processus.

### **3.2.3. Appui à la vulgarisation des bonnes pratiques de pêche. Développement d'un projet pilote pour un changement de comportement durable.**

Le projet USAID-COMFISH, à travers le Centre de Pêche de l'Université de Rhode Island et l'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture (IUPA), ont initié *un projet pilote intitulé : "Changing destructive fishing practices in the octopus fishery from the bottom up: The reduction of the removal of octopus eggs by the fishermen of Yoff, Senegal"*, en vue de promouvoir les bonnes pratiques de pêche du poulpe au Sénégal.

En effet, depuis quelques années, des pêcheurs artisans pratiquent la pêche aux pots à poulpe dans les zones de pêche autour de Dakar. Les pêcheurs déposent les pots à poulpe en mer ; des femelles de poulpe s'y abritent et y déposent leurs œufs. Après une période déterminée, les pots sont relevés et les poulpes récupérées. Les pots contenant des œufs sont ainsi déposés sur les sites de débarquement. Des visites effectuées à Yoff en avril 2012, ont permis de constater la présence de

nombreux œufs collés sur les fonds des pots à poulpe déposés par terre par des pêcheurs artisans. Cette méthode de pêche occasionnant une destruction massive d'œufs, pourrait constituer un réel danger pour la pérennisation de la ressource. En vue de conscientiser ces pêcheurs sur ce danger potentiel et les amener à changer de comportement, un projet pilote a été développé par le projet USAID/COMFISH. Ce projet est exécuté par l'IUPA avec la supervision du Centre pêche de l'URI.

A ce jour trois principales activités ont été conduites dans le cadre de ce projet pilote:

- **La détermination de la stratégie de collecte des données** pour identifier les activités du projet, définir la stratégie d'échantillonnage et élaborer les outils de collecte de données. Ces réunions ont permis d'élaborer le document du projet pilote.
- **Une étude diagnostic au niveau du village de Yoff visant** à fournir des informations sur le milieu biophysique et humain du village de Yoff, l'organisation de la communauté et la pêche de poulpe.
- **Des séances de plongée sous-marine** : par l'équipe du projet (Experts de URI et des membres de l'équipe de l'IUPA) en vue de réaliser un film sur le comportement du poulpe dans son habitat naturel.

Récemment, l'équipe du projet a été informée que le Préfet de Dakar a pris un arrêté interdisant la pêche de pots à poulpe, pièges, casiers et pneus dans la zone de Dakar. Ainsi, les objectifs et les activités du projet ont été revus pour prendre en compte la mesure d'interdiction et accompagner les acteurs pour une meilleure acceptation d'une telle directive.

#### **3.2.4. Appui aux Aires Marines protégées**

En dehors de la participation de la FENAGIE à l'Atelier de la Direction des Aires Marines Communautaires protégées à Bamboung (Harmonisation de l'organisation Institutionnelle et de la Gouvernance des AMP – Décembre 2012), les activités phares réalisées ont été le balisage de l'AMP de Cayar dont la cérémonie officielle est prévue pour date ultérieure et l'Etude diagnostique des lacunes et contraintes de la gouvernance des aires marines protégées de Joal-Fadiouth en collaboration avec le WWF-WAMPO.

### **3.3. Thèmes transversaux**

Quelques thèmes transversaux ont été aussi abordés durant ce trimestre ; ils portent sur les activités du projet relatives à l'adaptation des communautés côtières au changement climatique, les activités liées au genre, à la gouvernance des pêcheries et la communication/sensibilisation.

#### **3.3.1. Adaptation aux changements climatiques**

Les activités menées durant ce deuxième trimestre sont décrites ci-dessous :

**Concertation pour une prise en compte de la problématique du changement climatique dans la définition des politiques de pêche** : deux rencontres ont été organisées avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) et la Direction des Pêches Maritimes (DPM). Il s'agissait principalement de rappeler la démarche du projet USAID/COMFISH et les recommandations issues du 1<sup>er</sup> atelier sur le cadre de concertation tenu le 25 Septembre 2012. Les discussions ont également portées sur l'exploitation des opportunités déjà en place pour mener la concertation, et choisir un point focal pour chaque entité afin de faciliter les discussions avec le projet. De ces réunions, il ressort les orientations suivantes :

- Une redynamisation et une restructuration du cadre de concertation déjà en place, après un diagnostic permettant de cerner les causes de sa non-fonctionnalité;
- Une intégration des activités du projet dans un cadre beaucoup plus large comme la Commission nationale sur les changements climatiques (COMNACC), créée par décret présidentiel;
- La nécessité de mener des études approfondies sur les changements climatiques en relation avec la pêche et l'environnement côtier, mais également leur validation au niveau local, national (à travers la COMNACC/COMReg) ;
- La nécessité pour les activités de pêche, de mettre en place un comité de pilotage constitué de la DPM, la DEEC et des représentants des acteurs.

Deux autres rencontres sont prévues, au courant du mois d'avril, pour partager les plans d'action des différentes structures en vue des synergies futures et de la mise en place du comité de pilotage de la concertation.

***Evaluation de la vulnérabilité des communautés côtières :*** Dans le cadre de l'évaluation de la vulnérabilité, une première restitution, à l'équipe de USAID/COMFISH, des résultats obtenus et des tendances observées suite au traitement des données collectées, a eu lieu dans les locaux du projet le 22 février 2013. Ainsi, les résultats obtenus et les tendances observées ont porté sur :

- Le profil socio-économique de la population enquêtée ;
- La description de l'activité de pêche (techniques, matériel, périodicité, durée...) et son importance dans les sites étudiés ;
- L'état des ressources halieutiques dans les différents sites ;
- L'évolution de l'environnement côtier en rapport avec les changements climatiques ;
- Les stratégies d'adaptation individuelles et collectives développées et/ou envisagées.

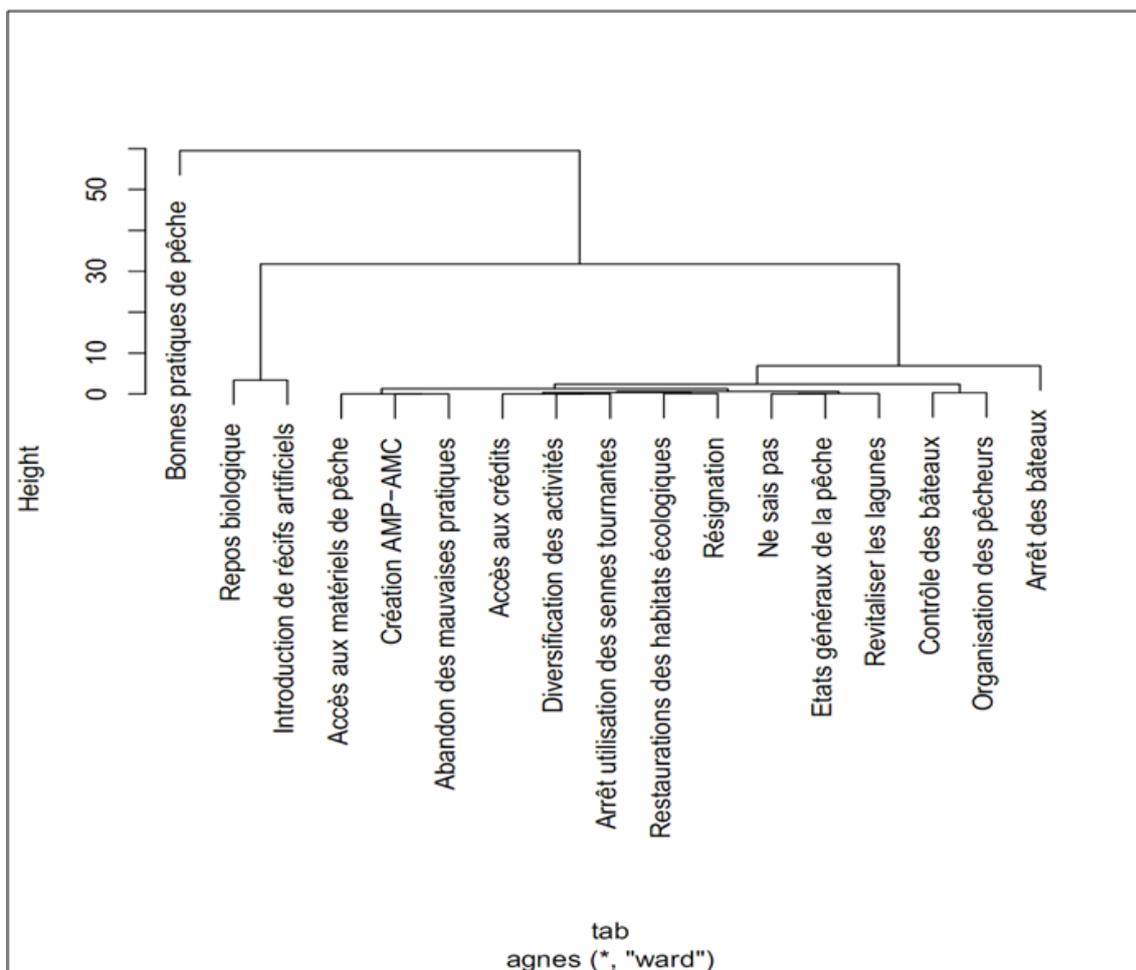
Au total 410 personnes, dont 300 chefs de ménage et 110 femmes transformatrices, ont été enquêtées dans trois CLPA ciblés.

En ce qui concerne le profil socio-économique de la population, on peut noter un taux de scolarisation moyen pour l'ensemble des CLPA et environ 79 % des personnes scolarisées se sont limitées à l'école primaire.

La principale activité génératrice de revenu dans ces sites est la pêche (70 %), et secondairement l'agriculture et le commerce. Les revenus mensuels les plus fréquents sont compris entre 100000 et 300000 FCFA. Il faut également signaler que la plupart des pêcheurs dans les différents sites d'étude sont propriétaires de leur matériel avec 87,3 % à Sindia, 70 % à Joal et 53,8 % à Rufisque.

Ces résultats font ressortir la forte dépendance de ces populations locales à l'activité de pêche dont la pratique a évolué avec le temps. En effet, la modernisation de la pêche à travers une utilisation non négligeable du GPS et des gilets de sauvetage est notée dans tous les sites. Aujourd'hui l'activité se pratique de manière continue, pendant toute l'année, c'est à dire 12 mois sur 12, 7 jours sur 7 et jour et nuit.

Une augmentation de la durée des sorties en mer, due à la recherche de la ressource devenue de plus en plus rare, est aussi observée par les pêcheurs. D'autres changements sont également constatés par les personnes enquêtées en l'occurrence l'intensification de l'activité de pêche, l'augmentation du nombre de pêcheurs, l'érosion côtières et pollution marine. L'importance de ces changements varie d'un site à l'autre. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées (53 %) ont constaté l'exacerbation des changements climatiques sur l'activité de pêche depuis les années 2000. Ces populations ont également développé des stratégies d'adaptation collectives (construction de mur de protection, reboisement, aménagement de digues) et dans une moindre mesure individuelles (construction de diguettes, déplacement). Toutefois, des solutions sont préconisées par les acteurs pour faire face aux changements climatiques dans le secteur de la pêche. Les stratégies les plus citées sont la promotion et l'application des bonnes pratiques (environ 55 % des réponses) particulièrement le respect des mailles réglementaires, l'abandon des mauvaises techniques de pêche, l'instauration de repos biologique et l'introduction de récifs artificiels. Des actions pour la restauration des habitats et la création d'AMP-AMC sont dans une moindre mesure émises.



**Fig. 5.** Stratégies d'adaptation proposées par les acteurs de la pêche

Ces quelques résultats et tendances permettent de mettre en exergue la forte dépendance des populations à l'exploitation des ressources halieutiques qui sont de plus en plus rares du fait de la dégradation de l'environnement et de la surexploitation. Cela se manifeste entre autres par les faibles revenus des pêcheurs et de femmes transformatrices. Ces constats sont par la suite

documentés par la bibliographie et les résultats de la cartographie diachronique qui est en cours au niveau de chaque site. L'ensemble des résultats seront restitués aux populations locales des différents sites pour validation les 5, 6 et 7 avril prochains.

***Amélioration des connaissances sur l'impact des changements climatiques dans les zones côtières du Sénégal et de la Sous-Région (CSR)*** : cette activité a été réalisée sur la base d'une synthèse bibliographique et d'enquêtes de terrain réalisées dans la zone d'étude. De cette étude il est ressorti les principaux constats et recommandations ci-dessous :

- L'ensemble des acteurs sont vulnérables car l'essentiel de leurs moyens d'existence provient de la pêche. Cependant, les mareyeurs semblent être les moins vulnérables que les pêcheurs et les femmes transformatrices ;
- la plupart des stratégies d'adaptation mises en œuvre sont inefficaces ou non durables ; par contre celles généralement préconisées par les services techniques ne sont pas à la portée de leurs moyens financiers, organisationnels, techniques et nécessitent toujours des appuis externes ;
- L'érosion côtière est manifeste dans tous les sites et entraîne, des pertes d'habitations et la migration des acteurs faute à la recherche d'aire de débarquement moins exposées comme à c'est le cas à Popenguine ;
- Les pêcheurs sont de plus en plus en danger en mer car ne disposant pas de l'information météorologique appropriée et dans les délais requis, mais aussi par l'érosion des savoirs endogènes et des logiques traditionnelles relative à la pratique de la pêche ; toutefois il existe des expériences de surveillance participative et de veille sur la sécurité comme à Cayar ;
- Ils souhaitent un renforcement des capacités institutionnels leur permettant de prendre en charge de manière holistique et au niveau locale les problèmes d'environnement.

A la suite de cette étude, le consultant a proposé les mesures urgentes stratégiques et opérationnelles ci-dessous :

- Créer une masse critique de personnes ressources dans toutes les catégories d'acteurs (DPM ; acteurs professionnels de la pêche ; Agence Nationale de la Météorologie et du Sénégal (ANAMS) ; CSE ; collectivités locales ; environnement) capables de participer aux échanges, à la conception et à la mise en œuvre de solutions en matière de CC dans la zone côtière et le secteur de la pêche ;
- Aider à la création d'un fonds local pour l'environnement et la résilience porté par les collectivités locales, mais aussi à la recherche de financement pour mettre en œuvre les stratégies d'adaptation ;
- Appuyer les sites du projet dans la mise en place d'un système de surveillance et de secours adapté et viable financièrement en y associant la gendarmerie, la station de surveillance, les acteurs, la collectivité locale et les structures de santé ;
- Promouvoir des activités alternatives génératrices de revenus après des études de faisabilité sur les options propres des acteurs du secteur ;

- L'élaboration d'un plan d'action pour l'information l'éducation et la communication (IEC) sur les changements climatiques et la pêche aiderait beaucoup à créer une conscience et connaissance massive sur les enjeux ;
- Les zones d'intervention du projet abritent des AMP ; il serait intéressant de voir les rôles que ces derniers jouent dans la résilience des écosystèmes et des communautés, et comment améliorer leur gestion.

### 3.3.2. Le Genre

Les principales activités qui portent sur le genre dans ce trimestre ont été développées par APTE dans le cadre du projet « **Amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques à Cayar** ». Elles sont focalisées sur la poursuite les travaux d'aménagement de l'unité de transformation artisanale du poisson. Parallèlement, les activités de renforcement de capacités des bénéficiaires se sont poursuivies.

**Mise en place de l'unité.** Les travaux ont été accomplis à 70 % et jusqu'ici les normes sont respectées par l'entrepreneur d'après l'évaluation faite par le technicien de bâtiment. En effet, depuis le démarrage des travaux, l'architecte technicien de bâtiment recruté par APTE se rend sur le terrain pour évaluer les travaux et pour chaque étape clé (fondation, élévation, dallage, etc.) il doit donner son avis pour la poursuite des travaux.

Parallèlement, APTE a mis en place un comité technique de suivi des travaux sur le terrain. Ce comité présidé par le Chef de Service des Pêches de Cayar comprend des représentants des bénéficiaires, de la mairie, du service des pêches, de APTE (coordonnatrice, technicien de bâtiment, technologue du poisson), du GIE Interprofessionnel de Cayar. L'objectif de ce comité est de suivre de manière participative l'évolution de travaux et d'assurer sa conformité avec les plans validés. Le comité organise une visite de chantiers tous les 15 jours. Lors de la première visite du comité, plusieurs questions ont été soulevées et des améliorations ont été proposées. Les questions étaient liées à la date de réception des bâtiments, au système d'évacuation des déchets, au rythme de travail des maçons. Les propositions d'amélioration concernent la possibilité de l'usage de la terrasse du bâtiment comme aire de séchage.

D'un autre côté, APTE suit de très près le plan de suivi environnemental de l'USAID en matière de construction. Les possibles impacts occasionnés par les travaux sur l'environnement sont identifiés et les mesures d'atténuation sont proposées et appliquées sur le terrain. Les entrepreneurs et l'animateur de APTE sur le terrain qui s'occupe de la surveillance des travaux sont sensibilisés dans ce sens.



**Photo 7.** Visite de chantiers du comité de suivi technique. Cliché APTE, 2013.



**Photo 8.** Réunion du comité de suivi technique au service des Pêches. Cliché APTE, 2013.



**Photo 9.** L'unité en chantiers. *Cliché APTE, 2013.*

**Formation en alphabétisation fonctionnelle.** Les cours d'alphabétisation ont redémarré après un mois de pause. Entre temps, APTE a organisé une journée d'évaluation de la première phase qui a débouché sur des propositions d'amélioration pour les cours à venir. Cette journée a également été mise à profit pour présenter les thématiques à introduire cette année notamment le code de conduite et le guide de bonnes pratiques. Les objectifs fixés étaient de :

- Evaluer la première phase des cours d'alphabétisation fonctionnelle initiés à Cayar;
- Identifier de nouveaux modules de formation toujours adaptés aux thématiques développées dans le cadre du projet ;
- Remettre des diplômes d'encouragement aux participantes de la première phase;
- Lancer la deuxième phase d'alphabétisation fonctionnelle.

A la fin de la journée d'évaluation participative, les femmes ont mis l'accent sur le volume horaire de cours qu'elles ont jugé insuffisant et sur l'équipement de la salle de classe. Pour ces besoins, APTE a déjà pris les dispositions nécessaires pour satisfaire la demande des femmes. Elle a même mis à la disposition des femmes un tableau d'écriture pour faciliter la tenue des classes.

Actuellement 48 femmes se sont inscrites pour suivre les cours. Elles sont réparties dans deux classes. Le volume horaire est de 9 h par semaine.



**Photo 10.** Les auditrices des cours qui participent à l'évaluation. *Cliché APTE, 2013.*



**Photo 11.** La consultante. *Cliché APTE, 2013.*



**Photo 12.** Les auditrices avec leurs diplômes d'encouragement. *Cliché APTE, 2013.*

***Atelier de validation du code de conduite participatif.*** Comme mentionné dans le rapport précédent, le code de conduite est un élément essentiel qui constitue un appoint aux différents outils mis en place dans le cadre de ce projet pour améliorer les bonnes pratiques. Dans l'atelier d'élaboration où il était question d'identifier avec les femmes les règles acceptables à mettre en place dans le site, il était prévu de valider le code avant son application dans le site de transformation.

La validation a eu lieu le 07 février 2013. Elle a réuni plus de 50 femmes dont toutes les femmes leaders des abris « *mbars* ». Cet atelier a permis de passer en revue toutes les règles définies et de les valider. Cependant, certaines règles nécessitent des préalables. Les femmes sont prêtes à les appliquer si toutes les conditions sont réunies.

Comme évoqué dans le rapport précédent, le code est déjà envoyé pour traduction en wolof en vue de sa vulgarisation et son appropriation par les femmes. Le code sera introduit dans l'alphabétisation fonctionnelle. Pour cela, un autre atelier d'animation sera organisé pour tester le module en wolof.

*Réaliser une étude sur les pratiques de longue conservation du poisson.* Toujours dans le processus de mise en œuvre des connaissances, APTE a initié une étude portant sur les méthodes de bonne conservation du poisson. Cette étude fait suite à la formation sur les bonnes pratiques et le conditionnement du produit fini. L'étude s'appuie sur une capitalisation des acquis en matière de bonnes pratiques promues dans le cadre de ce projet mais également sur des expériences scientifiques qui permettront d'apprécier les conditions de conservation du produit fini. Elle permettra de déceler les conditions qui permettent une longue conservation du produit fini sans altération de ses propriétés nutritives et gustatives.

Les objectifs fixés sont :

- Capitaliser les bonnes pratiques de transformation qui garantissent la qualité du produit ;
- Déceler les principales sources de dégradation du produit fini ;
- Faire un suivi de produits transformés en utilisant différents outils de conditionnement pour voir l'état de conservation;
- Renseigner sur les moyens de stockage et d'emballages les plus appropriés;
- Donner des indications sur la durée de vie du produit ;
- Formuler des recommandations pour une meilleure conservation du produit.

Actuellement des échantillons traités avec toutes les conditions d'hygiène requises sont en train d'être expérimentés sur le terrain avec les consultants venant de l'université, de l'HIDAOA et de l'ITA.

Différents emballages sont testés et des tests de dégustation des produits emballés sont organisés chaque semaine en présence des consultants pour évaluer l'évolution des produits à l'intérieur de chaque emballage. Le jury est composé d'agents des pêches et de femmes transformatrices.



**Photo 13.** Séance de dégustation. Cliché APTE 2013



**Photo 14.** Les produits dans sachets, un des emballages testés. Cliché APTE 2013

**Redynamiser le comité de salubrité.** La redynamisation du comité de salubrité est une demande ancienne des femmes transformatrices de Cayar. APTE l'a inscrite dans son plan d'action car l'assainissement du site est un préalable pour assurer l'hygiène et la qualité des produits pour le grand site de transformation mais également pour l'unité en chantier. En fait, la démarche de APTE vise à changer le comportement des femmes transformatrices en matière d'hygiène et de qualité.

En conformité avec les besoins des femmes, APTE a mis à leur disposition du matériel de nettoyage (brouettes, pelles, balais, cache-nez, etc.). Le comité a mis en place un plan de nettoyage, des règles concernant l'assainissement du site et la gestion du matériel. Chaque abri a une représentante dans le comité. Cette représentante s'occupe du nettoyage quotidien des espaces individuels et est chargé de diffuser l'information dans son abri. Les dispositions majeures prises sont un investissement humain deux fois par mois avec la présence de toutes les femmes transformatrices. Toute absence est sanctionnée par une amende de 1000 FCFA. Cet argent servira à renforcer ou renouveler le matériel de nettoyage.



**Photo 15.** Matériel de nettoyage mis à la disposition des femmes. Cliché APTE, 2013

### **3.3.3. Gouvernance/Décentralisation**

**Elaboration de nouvelles conventions locales.** Les activités développées pendant ce trimestre dans le processus de mise en place des nouvelles conventions locales (Cayar, Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw, ont résumées ci-après:

- Signature des Protocoles d'accord entre les CLPA et le projet USAID/COMFISH. Les documents de protocole d'accord ont fait l'objet de validation à travers une réunion de l'ICC

de chaque CLPA, puis introduit dans le circuit administratif pour signature de l'autorité administrative habilitée;

- L'identification des acteurs et de leurs matériels pour l'élaboration de la situation de référence est en cours (le niveau de collecte des données est évalué actuellement à hauteur de 80% dans tous les sites). Ainsi, durant ce trimestre, près de 10 000 acteurs ont été identifiés (CLPA de Cayar 3523 acteurs, CLPA Yenne/Dialaw 2588 acteurs et CLPA de Rufisque/Bargny 3589 acteurs) ;
- L'organisation de focus group qui permettra de définir les règles d'accès aux ressources halieutiques, a été démarrée. Actuellement, cinq (5) focus group ont été réalisés et portent sur les ressources exploitées, les contraintes liées à l'exploitation de ces ressources et les solutions à ces contraintes.

**Mise en œuvre des conventions locales (CL) approuvées (Mbour, Sindia, Joal).** Le processus de mise en œuvre des conventions locales a démarré depuis l'approbation officielle de ces dernières par les Préfets des CLPA concernés. Les différentes actions réalisées tournent autour des points suivants :

- La vulgarisation des conventions locales qui est une activité continue durant tout le processus de mise en œuvre. En dehors de la multiplication des documents, d'autres méthodes sont utilisées pour toucher le maximum d'acteurs. Il s'agit de réunions de sensibilisation (36) qui ont été organisées au niveau des collèges pour une large diffusion du contenu des conventions locales et de l'utilisation des radios locales qui constituent d'excellents outils de communication pour toucher le grand public.
- Le processus d'organisation et la redynamisation des CLPA dans le cadre de la mise en œuvre des Conventions locales qui a occasionné la réflexion sur les commissions à mettre en place au niveau de chaque CLPA .



**Photo 16.** Atelier de redynamisation du CLPA



**Photo 17.** Formation de recyclage des relais ( Sindia à Ngaparou)

### **3.3.4. Communication/sensibilisation**

En matière de communication, le trimestre écoulé a été marqué par la signature et la mise en œuvre de protocoles de partenariat avec 3 radios communautaires ainsi que par des activités de renforcement de capacités et visibilité et de.

**Partenariat avec les radios communautaires.** Dans le souci de contribuer à la vulgarisation des conventions locales signées avec les CLPA de Joal, Mbour et Sindia d'une part, et à la sensibilisation des acteurs et visibilité du projet d'autre part, le Projet USAID/COMFISH a signé des protocoles de partenariat avec 3 radios communautaires dans les trois localités susmentionnées. Il s'agit en l'occurrence de la radio la Côtière à Joal, de radio Dunya à Mbour et de la radio Kondafé à Ndayane (Sindia). Pour aboutir au choix de ces radios, le projet a mené un sondage auprès des acteurs de la pêche et des représentants locaux de l'Administration des Pêches pour déterminer les radios qui animent des émissions sur la pêche et qui sont les mieux écoutées dans ces sites.

En vertu des protocoles signés avec ces trois radios communautaires, chaque radio donne un temps d'antenne d'une heure par semaine pour des émissions consacrées à la pêche et animées en collaboration avec les relais communautaires du projet USAID/COMFISH. Depuis la signature de ces protocoles le 22 février dernier, 15 émissions ont été animées par les relais communautaires sur diverses thématiques/problématiques issues d'un planning de thèmes d'émissions soumis par le projet chaque mois aux radios partenaires. Une fiche de suivi des émissions a également été développée et mise à la disposition des radios pour assurer un meilleur suivi des émissions.

Il est aussi à noter qu'une évaluation du contenu des émissions, de l'exécution des protocoles devra être organisée au cours du prochain trimestre.

**Renforcement des capacités des relais en technique d'animation des émissions.** Dans le but d'accroître l'impact potentiel des émissions radio sur les communautés de pêcheurs en particulier sur le changement de comportement, un atelier de formation sur les techniques d'animation des émissions radio a été organisé le 26 mars 2013 à l'intention des 6 relais communautaires issus des CLPA de Joal, Mbour et Sindia et en collaboration avec les radios partenaires. Cet atelier, qui a comporté des sessions théorique et pratique, a permis aux participants de discuter des étapes clés dans l'animation d'une émission, de partager des astuces sur comment animer efficacement une émission et de se soumettre aux questions, critiques et commentaires des personnes ressources après avoir simulé l'animation d'une émission en utilisant l'équipement nécessaire ( micros, tableau de mixage, enceintes, etc.). La formation a également été l'occasion de renforcer les relations de travail entre les relais communautaires et les coordonnateurs des radios communautaires. D'autres ateliers de formation sont prévus pour améliorer la communication entre les relais communautaires et les différents acteurs de la pêche.

**Appui à la vulgarisation de la déclaration des femmes actives dans la pêche.** Pour contribuer à une meilleure vulgarisation de la déclaration des femmes actives dans le secteur de la pêche et œuvrer ainsi à une meilleure prise en compte de leurs intérêts et préoccupations dans le développement du secteur, des émissions spéciales avec des femmes leaders ayant participé à l'élaboration de la stratégie pour la prise en compte du rôle de la femme dans la pêche, ont été programmées avec les radios partenaires. Les déclarations ont déjà été mises à la disposition de ces radios et les émissions devront intervenir au début du prochain trimestre.

**Visibilité des activités du projet.**

*Couverture médiatique :* Le projet USAID/COMFISH a réussi à attirer l'attention d'une bonne partie de l'opinion publique au Sénégal sur la problématique de la pêche INN (illicite, non-déclarée et non-réglémentée) à travers une large couverture de l'atelier régional sur la pêche INN que le projet a

organisé les 5 et 6 mars 2013 à Dakar. Au total, l'atelier et la problématique ont été couverts par une agence de presse (APANNEWS), 5 sites d'information en ligne (voir liens hypertexte ci-dessous), 6 radio (RTS Radio, Sud FM, ZIK FM, Nostalgie, Teranga FM, FM Sénégal), 3 journaux de la presse écrite (Le Soleil, Lobs, le Quotidien) et 2 chaînes de télévision (TFM, APA Television News)

Ci-dessous les liens hypertexte :

1. [http://www.newsbcc.com/S%C3%A9n%C3%A9gal/Affaires/Le\\_S%C3%A9n%C3%A9gal\\_perd\\_annuellement\\_300\\_millions\\_de\\_dollars\\_%C3%A0\\_cause\\_de\\_la\\_/244116/](http://www.newsbcc.com/S%C3%A9n%C3%A9gal/Affaires/Le_S%C3%A9n%C3%A9gal_perd_annuellement_300_millions_de_dollars_%C3%A0_cause_de_la_/244116/)
2. [http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com\\_content&view=article&id=26609%3Ale-senegal-perd-annuellement-300-millions-de-dollars-a-cause-de-la-peche-illicite-dapres-un-expert&catid=140%3Aactualites&Itemid=119](http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=26609%3Ale-senegal-perd-annuellement-300-millions-de-dollars-a-cause-de-la-peche-illicite-dapres-un-expert&catid=140%3Aactualites&Itemid=119)
3. <http://modou-modou.com/perde-annuelle-de-300-millions-de-dollars-par-la-peche-illicite/>  
[http://www.seneweb.com/news/Economie/le-senegal-perd-annuellement-300-millions-de-dollars-a-cause-de-la-peche-illicite-expert\\_n\\_89957.html](http://www.seneweb.com/news/Economie/le-senegal-perd-annuellement-300-millions-de-dollars-a-cause-de-la-peche-illicite-expert_n_89957.html)
4. <http://www.souslemanguier.com/nouvelles/news.asp?id=19&idnews=45226&pays=300&cat=&rub=>
5. <http://www.icilome.com/nouvelles/news.asp?id=19&idnews=28585>

**Réalisation de vidéo.** Au cours de ce trimestre, différentes productions audio-visuelles ont été initiées sur des activités du projet mais sont encore en cours de réalisation. Il s'agit d'une vidéo sur le passage de témoin organisé le 28 février 2013 entre le Projet COGEPAS (qui arrive à terme) et le Projet USAID/COMFISH, d'une vidéo sur la problématique de la pêche INN, et d'une troisième vidéo sur la formation des relais en techniques d'animation radios.

**Success-story.** En matière de success story, des éléments d'information sont en train d'être collectés pour la rédaction 2 success stories portant respectivement sur les séances d'alphabétisation fonctionnelle initiées par le projet USAID/COMFISH en collaboration avec APTE et sur la méthode de communication originale initiée par le projet pour permettre une meilleure information, compréhension et participation des femmes actives dans la pêche lors des ateliers formels organisés à leur intention. Des visites de terrain sont prévues au début du trimestre prochain pour réaliser des interviews, finaliser la collecte des informations en vue de la rédaction et de la publication des 2 success stories.

### **3.3.5. Science, Technologie et innovation**

#### ***Appui aux plans de gestion du thiof, du poulpe du cobo et de la crevette : collecte de données biologiques (croissance, taille etc.).***

Les principales activités réalisées durant ce trimestre sont la collecte des données biologiques sur les espèces de sardinelles ronde et plate, ethmalose, thiof, crevette et poulpe. En effet, deux campagnes d'échantillonnage mensuel ont été effectuées dans les sites de débarquement de Kayar, Mbour, Joal, Bettenty et Foundiougne.

Au total 3994 individus ont été échantillonnés, dont 1232 sardinelles (*Sardinella aurita* (576) et *S. maderensis* (656)), 373 thiof (*Epinephelus aenus*), 851 ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*), 416 poulpes (*Octopus vulgaris*) et 1122 crevettes (*Farfantepenaeus notialis*).

L'ensemble des individus échantillonnés ont été mesurés et/ou pesés. Pour les sardinelles et les ethmaloses, 492 individus ont été disséqués pour identifier le sexe et déterminer les stades de

maturité sexuelle, et leurs gonades sont pesées. Toutes les données biologiques collectées ont été saisies dans Excel.

**Ces données sont ensuite traitées en vue d'étudier la croissance, déterminer les tailles de première sexuelle, les périodes de reproduction, etc. éléments nécessaires à l'évaluation des stocks**

Concernant l'équipe IRD/IFAN, elle a effectuée comme prévu, 3 missions d'échantillonnage mensuel sur deux sites de débarquement des pêcheries de la petite côte (Mbour et Joal). Leur but était 1) d'estimer la distribution des tailles débarquées et 2) de sous-échantillonner une partie des individus pour des prélèvements biologiques au laboratoire pour les 4 espèces ciblées dans le projet : le mérrou bronzé ou « thiof » (*Epinephelus aeneus*), la sardinelle ronde ou « yaboy » (*Sardinella aurita*), la sardinelle plate ou « yaboy » (*Sardinella maderensis*), l'ethmalose ou « cobo » (*Ethmalosa fimbriata*).

A chaque site et pour chaque mois, 150 poissons ont été mesurés par espèce (longueur totale) au hasard dans les débarquements. Sur le terrain, 30 poissons ont été sous-échantillonnés par espèce et par site parmi les 150 poissons mesurés.

Au laboratoire, un certain nombre de paramètres individuels ont été mesurés : longueur totale, longueur à la fourche, poids total, poids éviscéré et poids des gonades. Le sexe et le stade de maturité sexuelle ont été déterminés pour chaque individu puis les gonades matures ont été extraites et conservées dans du liquide de Gilson pour estimer ultérieurement la fécondité.

Les otolithes ont été prélevés, nettoyés dans de l'eau, séchés et conservés à sec dans des tubes référencés. Après chaque phase d'échantillonnage et de prélèvement, les images sont acquises sur des otolithes en immersion dans de l'alcool à 95° et sous une lumière réfléchiée sur fond noir (stéréomicroscope Leica EZ4 HD, logiciel LAS EZ) et ajoutées à la base de données qui a été créée lors des trimestres précédents.

**Plan d'action sur la prise en compte des changements climatiques par la promotion des énergies renouvelables.** Le volet changement climatique est apparu durant l'exécution du projet de réaménagement de l'unité de transformation artisanale de Cayar, comme une nécessité pour s'inscrire dans les principes de développement durable. C'est ainsi que APTE a pris l'initiative après concertation avec les acteurs sur le terrain d'introduire les énergies renouvelables. Des formations ont été déjà organisées dans ce sens et les femmes sont sensibilisées sur les changements climatiques et sur les mesures d'atténuation. Elles avaient bien apprécié le biogaz et l'énergie éolienne. C'est dans ce cadre qu'il a été prévu d'élaborer un plan d'action qui va prendre en compte ces préoccupations.

Ce plan d'action a été défini avec un consultant spécialiste en énergies renouvelables qui a déjà travaillé avec APTE dans les formations sur ces questions. L'Ecole Supérieure Polytechnique est également citée puisqu'un des enseignants, énergéticien, qui a déjà visité le site avec la Fondation Nicolas Hulot a émis l'idée de soutenir les initiatives de APTE en matière d'énergies renouvelables notamment l'éolienne.

### **3.4. Gestion du projet**

#### **3.4.1. Défis et opportunités**

**Stratégies/mécanismes/parteneriat :** Le développement de coopérations et de synergies avec d'autres projets intervenant dans la gestion durable de la pêche est l'une des stratégies clé du projet USAID/COMFISH. C'est ainsi que ce deuxième trimestre, le partenariat entre le projet USAID/COMFISH et la coopération japonaise se poursuit à travers les axes ci-dessous :

Plan de gestion du Thiof : une rencontre s'est tenue à Joal pour marquer de façon officielle, le transfert au projet USAID/COMFISH des activités de gestion du Thiof entamée par le projet COGEPAS au niveau de la petite cote. La cérémonie a été présidée par le représentant du Directeur des Pêches en présence des deux coordonnateurs de projet. Un plan d'action est en cours d'élaboration pour poursuivre les activités avec les CLPA concernés.

Construction de siège pour le CLPA de Joal : Avec la représentante de l'ambassade du Japon au Sénégal, une réunion a été tenu dans les locaux du projet pour valider la liste de matériel promis par le projet pour l'équipement du dit siège. La même opération a été faite à Joal avec le comité de coordination du CLPA de Joal.

Les réunions avec les partenaires stratégiques et bénéficiaires se poursuivent. Des rencontres mensuelles de coordination sont organisées sur le terrain (au bureau de Joal), dans le cadre du processus des conventions locales et aussi du plan de gestion de la sardinelle avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés (relais, facilitateurs, COMFISH y compris les inspecteurs régionaux, départementaux et chefs de services des pêches des CLPA concernés et de certains partenaires comme la FENAGIE et le WWF).

Parallèlement plusieurs réunions ont été organisées pour la validation du document d'élaboration du plan de gestion de la sardinelle. Tout le processus (allant de l'élaboration du draft du document du processus, du recrutement des différents consultants et acteurs devant participer dans le processus y compris les agents des services des pêches), a été validé par la Direction des pêches et la Commission des Petits Pélagiques du Sénégal. Ce processus a permis au projet d'identifier les différentes synergies à développer avec les partenaires pour éviter les doublons.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du renforcement des capacités des femmes actives dans le secteur de la pêche, élaborée en deuxième année en partenariat avec le WWF, une réunion pour le démarrage, de l'étude sur le recensement des femmes actives dans la pêche et leur contribution socio-économique dans le secteur, a été organisée au bureau genre de la DPM le 28 mars 2013, en présence des différentes parties prenantes (COMFISH, WWF, ENDA GRAF, DPM, CEP, APTÉ etc..) Cette réunion avait pour but d'examiner les termes de référence de l'étude, les délais d'exécution et les synergies à créer pour rassembler les fonds nécessaires pour l'activité. Une seconde rencontre est prévue le 11 avril 2013 pour la finalisation des documents précités.

Enfin, une visite de l'USAID a été organisée du 12 au 15 mars 2013 au niveau des sites d'exécution du projet USAID/COMFISH. Cette visite extrêmement importante pour le projet et hautement appréciée par les acteurs, avait pour objectif de permettre à la mission de mieux apprécier le travail de l'équipe du projet sur le terrain. Cela a été aussi l'occasion pour la mission d'être en contact avec les réalités du terrain, de faire des visites de courtoisie aux autorités locales afin de mieux leur expliciter les

objectifs de l'USAID dans le secteur de la pêche, mais aussi de recueillir les doléances et avis des acteurs.

### **3.4.2. Leçons apprises**

L'approche utilisée par le projet USAID/COMFISH dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des sardinelles (bottom-up approche) est vivement appréciée par les acteurs. Cette approche permet d'impliquer les acteurs à la base dans la définition des règles et options, qu'ils devront eux-mêmes appliquer, une fois le plan de gestion adopté. Toutefois cela nécessite beaucoup d'effort, de travail continu, de persévérance de la part de l'équipe du projet pour faire adhérer les autorités (nationales) et les autres projets en cours ou travaillant sur le même thème, à ce processus, même s'ils sont tous convaincus de la pertinence de l'approche. Cette réticence s'explique surtout par le fait que chaque projet veut garder ses résultats pour lui seul, mais aussi pour des considérations d'ordre financier (par exemple, le risque pour les membres de la Commission des petites pélagiques de perdre l'argent prévu à cet effet par la CSRP, si COMFISH venait à prendre le lead de l'élaboration du plan de gestion des sardinelles).

Il a été noté la confirmation du principe selon lequel, la réussite et la durabilité des actions du projet sur le terrain, dépendra du degré d'implication effective des acteurs locaux (administrations et communautés de pêcheurs) dans les stratégies que le projet développent pour aller vers la mise en place des plans de gestion des stocks prioritaires. Ceci, l'équipe du projet l'a tellement compris que toutes nos initiatives sont précédées d'une visite préalable de courtoisies au niveau des autorités locales pour les informer et leurs demander de porter nos idées ; au niveau des communautés pour les sensibiliser afin de les faire participer effectivement à l'ensemble des processus devant mener vers la mise en place des unités de gestion durable des stocks visés. Ce processus commence à produire des résultats. En effet on a été agréablement surpris durant la visite de l'USAID, des témoignages et feed-back positifs des acteurs sur l'approche utilisée par le projet (implication effective de l'ensemble des acteurs dans les processus, l'utilité des conventions locales etc.)

### 3.4.3. Rapport financier

Rubriques budgétaires	Budget AF en cours	Période sous revue, et par trimestre en cours				Total cumulatif de l'AF en cours	Total cumulatif depuis le début	Reliquat de l'AF en cours	% du budget annuel dépensé
		Jan-13	Feb-13	Mar-13	Total Trimestre				
a Personnel	\$324,546	\$30,226	\$29,445	\$26,917	\$86,587	\$161,922	\$661,872	\$162,624	50%
b. Students			\$0	\$0	\$0	\$0	\$7,845	\$0	0%
c. Consultants	\$808,538	\$75,382	\$70,572	\$76,146	\$222,100	\$439,011	\$1,728,263	\$369,527	54%
d. Other Direct Costs	\$190,109	\$32,859	\$11,994	\$10,574	\$55,427	\$154,907	\$1,175,734	\$35,202	81%
e. Subcontracts	\$352,962	\$9,838	\$87,172	\$15,360	\$112,370	\$157,281	\$922,811	\$195,682	45%
f. Travel	\$317,117	\$8,061	\$7,965	\$4,960	\$20,986	\$103,363	\$354,118	\$213,755	33%
g. Equipment		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$103,463	\$0	0%
h. Tuition		\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	\$0	0%
i. Total Direct Charges (sum of 6a-6h)	\$1,993,273	\$156,367	\$207,148	\$133,956	\$497,470	\$1,016,484	\$4,954,107	\$976,788	51%
j. Indirect Costs	\$429,081	\$40,354	\$31,989	\$34,045	\$106,388	\$124,900	\$940,395	\$304,180	29%
k. Totals (sum of 6i-6j)	\$2,422,354	\$196,720	\$239,137	\$168,001	\$603,858	\$1,247,773	\$6,000,891	\$1,174,581	52%

## 4. ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

### 4.1 Renforcement des capacités humaines et institutionnelles

- Accompagner les représentants des CLPA dans l'exercice de restitution des formations sur l'organisation du CLPA et le métier de Conseil ;
- Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches ;
- Organiser des réunions pour redynamiser le CNCPM et la représentativité du CLPA au sein de cette instance ;
- Faire une évaluation des moyens et des ressources engagés dans la vulgarisation et la formation dans le domaine de la pêche en vue d'établir un partenariat entre les structures responsables de la recherche et de gestion des pêches ;
- Organiser des réunions pour la mise en place du cadre de concertation pour le Partenariat National sur la Recherche Scientifique Concertée sur la pêche ;
- Elaborer un plan d'action pour le Partenariat National sur la Recherche Scientifique Concertée sur la pêche ;

### 4.2 Ressources naturelles/plans de gestion/conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

Suivi et échantillonnage des pêcheries

- Mettre en place un dispositif de suivi de l'intégration des bonnes pratiques dans le processus de mise en place des plans de gestion ;
- Développer à travers les CLPA, des synergies avec les partenaires intervenant dans la même zone (ex. COGEPAS) ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance pour une gestion durable ;
- Poursuivre la collecte de données sur la sardinelle, la crevette, le poulpe, le cobo et le Thiof ;
- Organiser un groupe de travail sur l'évaluation biologique et socio-économique des stocks de sardinelle ;
- Organiser un atelier pour tester, former les partenaires et faire des évaluations de la sardinelle (ronde et plate), *cobos*, crevettes, *thiof* et poulpe avec l'utilisation du Système « ELEFAN » ;
- Utiliser les résultats de ces évaluations pour appuyer la mise en place de plans d'aménagement participatifs
- Organiser un atelier sur les méthodes d'évaluation et d'analyse des stocks en utilisant les données disponibles sur les espèces sélectionnées
- Restituer les conclusions de l'atelier et discuter des résultats à travers une série de réunions au niveau des zones d'intervention du projet USAID/COMFISH (IUPA)
- Mettre en place un système conjoint de collecte de données sur le *thiof* et le poulpe (synergie avec JICA)
- Mettre en place un groupe de travail technique pour le traitement et l'analyse des données de capture et de capacité
- Mettre à jour la réalisation des cartes à partir de base de données sur les informations relatives aux stocks, aux CLPA appuyés par le projet USAID/COMFISH, et aux unités de gouvernance administrative ;
- Réactualiser les éléments de cartographie des pêcheries (Stocks et lieux de pêche) et du littoral (CSE).

- Mettre en place un groupe de travail technique pour le traitement et l'analyse des données de capture et de capacité.

#### MPA

- Mener des démarches au niveau des autorités administratives pour l'approbation officielle de la Stratégie Nationale sur les AMP.
- Mettre en place un plan d'action relatif aux contraintes et solutions identifiées dans l'étude en vue d'améliorer la gestion des AMP dans les sites du projet (Joal, Cayar, ZPP)
- Mettre en œuvre la stratégie de renforcement des capacités des gestionnaires d'AMP

### **4.3 Thèmes transversaux**

#### *Adaptation au changement climatique*

- Initier des discussions avec la DPM sur la nécessité d'intégration de la question des changements climatiques dans la politique sectorielle de la pêche
- Créer des synergies sur les initiatives en cours en termes de changement climatique avec la DEEC, la DPM et les autres institutions intervenants dans le domaine
- Restituer et valider les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité avec les populations locales au niveau de 03 CLPA
- Développer des stratégies d'adaptation au changement climatique au niveau des 03 CLPA retenus
- Elaborer et valider le plan d'action au niveau des 03 CLPA

#### *Egalité des genres – Femmes transformatrices de Cayar*

- Poursuite de la construction de l'unité ;
- Poursuite des cours d'alphabétisation ;
- Etude sur les conditions de conservation ;
- Finalisation des affiches sur la sensibilisation sur les bonnes pratiques ;
- Elaboration d'un plan d'action sur l'intégration du changement climatique ;
- Recenser les femmes actives dans la pêche, évaluer leur contribution dans le secteur et restituer les résultats de cette étude ;
- Organiser dans les 7 CLPA des formations sur les droits de la femme, les valeurs et principes que doivent avoir les leaders ;
- Vulgariser la déclaration des femmes ;

#### *Gouvernance/décentralisation / Convention Locales et plan de gestion*

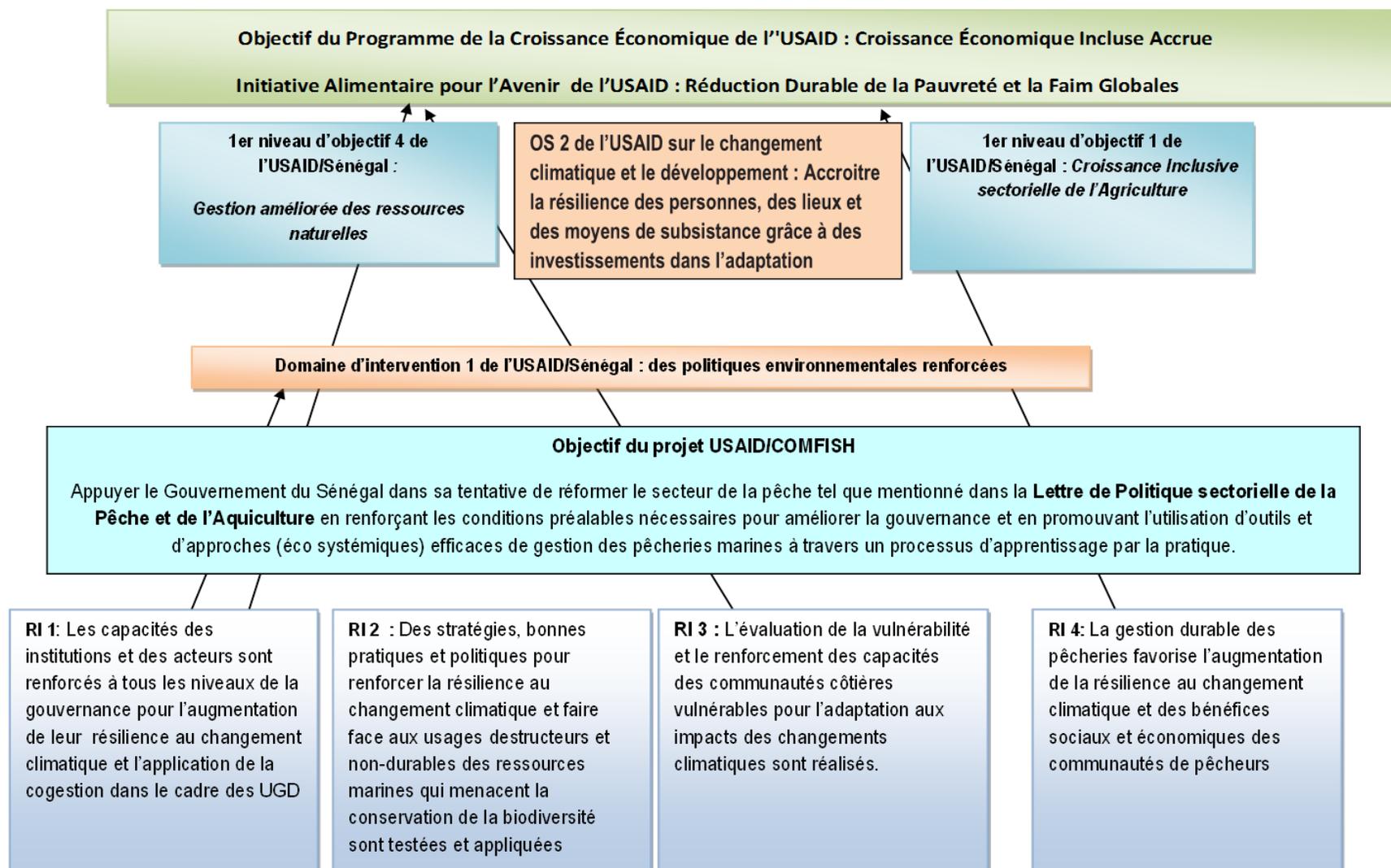
- Poursuivre la vulgarisation de la convention locale
- Mise en place des Commissions dans les CLPA
- Sensibilisation des acteurs sur le plan de gestion de la sardinelle
- Faire l'état des lieux de la gestion des ressources halieutiques et élaboration de document (Collecte de données sur les acteurs, leurs outils et qualitatives sur l'état de la ressource).
- Sensibilisation des acteurs sur l'élaboration du plan de gestion de la sardinelle

#### *Sensibilisation/Communications*

- Vulgariser la déclaration des femmes actives dans la pêche
- Appui à la mise en œuvre des conventions locales à travers les radios communautaires
- Produire 1 success story

### **3. ANNEXES**

## A1 : TABLEAU DES INDICATEURS



## Performances du trimestre 2 année fiscale 2013

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
<b>Résultat 1: <i>Les capacités des institutions et des acteurs sont renforcés à tous les niveaux de la gouvernance pour l'augmentation de leur résilience au changement climatique et l'application de la cogestion dans le cadre des UGD:</i></b>						
1. Augmentation de 75% du score de l'indice synthétique de l'efficacité de la gestion des CLPA dans les sites du projet USAID/COMFISH d'ici 2016	Amélioration de 75% en termes de score de l'indice (0.07)	Amélioration de 20% du score de l'indice synthétique (0.05)	NA	NA	NA	
2. Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire et la productivité grâce à l'aide du Gouvernement américain	4 790	2 090	M = 305 F = 293 Tot = 598	M = 71 F= 43 Tot = 114	M= 376 F= 336 Tot= 712	Taux de réalisation de 34%

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
3. Nombre de productions écrites et audiovisuelles destinées au renforcement des capacités des institutions de cogestion et des acteurs de la pêche	15	9	0	3	3	3 contrats signés avec trois radios communautaires de la petite côte : « La cotière » de Joal, « radio Kondafe fm » de Ndayane » et « radio Dunya visions » de Mbour avec trois émissions hebdomadaires réservés à la vulgarisation des CL, de la déclaration des femmes....
4. Ratio des femmes ayant reçu une formation à court terme sur la sécurité alimentaire (comparé au nombre total de personnes formées)	55%	50%	49%	38%	47%	
5. Nombre d'organisations de recherche et d'enseignement, de directions gouvernementales, de cadres de concertation et d'ONG ayant renforcé leurs	20	17	2	7	9	WWF, COPEM, IUPA, IRD/IFAN, CRODT, DPSP, SCA

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
capacités grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH						
<b>Résultat 2: Des stratégies, bonnes pratiques et politiques pour renforcer la résilience au changement climatique et faire face aux usages destructeurs et non-durables des ressources marines qui menacent la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées</b>						
6. Nombre de plans d'action et ou projets élaborés pour accompagner le processus de l'aménagement des pêcheries	9	7	0	1	1	Projet pilote sur le renforcement des capacités des communautés de pêcheurs et la promotion des pratiques de pêche durable
7. Nombre d'études techniques contribuant à l'accompagnement des plans de gestion des unités de gestion durables	11	11	3	1	4	Etude diagnostique des lacunes et contraintes de la gouvernance des aires marines protégées de joal-fadiouth, Cayar et Bamboung
8: Nombre d'axes de synergies créés dans le processus de mise en place des	8	4	1			

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
unités de gestion durable				0	1	
9. Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysés	33	13	6	0	6	
10. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigés et présentés au public/acteurs pour consultation	17	6	0	0	0	
11. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives soumis pour adoption officielle (législation/décret)	12	6	0	0	0	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
12. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives grâce à l'assistance du GUS et qui sont approuvés	14	5	1	0	1	Convention locale de Joal adoptée en octobre 2012
13. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvés et qui sont mis en œuvre	15	4	0	3	3	Conventions locales mise en œuvre sur le terrain à travers la formation et la mise en place des commissions
14. Nombre de nouvelles technologies de gestion des ressources halieutiques mises en place	10	4	0	0	0	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
15. Nombre d'acteurs ayant mis en place de nouvelles règles de gestion concertée des ressources halieutiques	40 000	15, 000	0	0	0	
16. Nombre de producteurs et autres qui ont appliqué les nouvelles technologies ou les pratiques de gestion grâce à l'assistance du GUS (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	40 000	20 940	0	20 940	20 940	Acteurs des CLPA de Mbour, Joal et Sindia
17. Nombre d'hectares d'importance biologique significative et /ou renfermant des ressources naturelles sous gestion améliorée grâce à l'aide du	827 555 ha	327 104 ha	0	41500 ha	41500 ha	Balisage de l'AMP de Cayar ; finalisation de l'étude diagnostique des lacunes et contraintes de la gouvernance des AMP de Joal-Fadiouth, Cayar et Bamboung

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
gouvernement américain						
18. Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique significative sous gestion améliorée grâce à l'assistance du gouvernement américain	364 500 ha	34 500 ha	0	41500 ha	41500 ha	Balisage de l'AMP de Cayar ; finalisation de l'étude diagnostique des lacunes et contraintes de la gouvernance des AMP de Joal-Fadiouth, Cayar et Bamboung  (17 400 ha, 17 100 ha et 7 000 ha)
<b><i>Résultat 3: L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés</i></b>						
19 Nombre d'individus ayant bénéficié d'une formation sur le changement climatique grâce à l'assistance du Gouvernement américain	2 400	950	H = 234 F = 169 Tot = 403	0	403	Taux de réalisation de 42%
20. Nombre d'évaluations sur la	4	3	0	0	0	Analyse des données recueillies faites, restitution au niveau des sites d'évaluation

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
vulnérabilité du climat menées grâce à l'assistance du Gouvernement américain						de la vulnérabilité prévue en début avril
21. Nombre de lois, politiques, accords, protocoles, ou de règlements sur le changement climatique proposé, adopté, ou mis en œuvre grâce à l'assistance du Gouvernement américain	11	3	0	0	0	
22. Nombre de personnes ayant accru leur capacité à s'adapter aux impacts de la variabilité et aux changements climatiques grâce à l'assistance du Gouvernement	4 790	2 090	598	114	712	

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
Américain						
<b>Résultat 4: La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation de la résilience au changement climatique et des bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêcheurs</b>						
23. Nombre d'entreprises privées de sécurité alimentaire (à but lucratif), d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui du Gouvernement américain	52	32	11	4	15	<p>Les GIE Mame toulaye Guéne et Awa Gueye Kébé de Cayar continuent à être appuyés (formations) dans le cadre du réaménagement de l'unité de transformation.</p> <p>Les 7 CLPA cibles du projet continuent à bénéficier de formations en plus de deux autres (Niodior et Missirah)</p> <p>FENAGIE, FENATRAMS, CNPS, CONIPAS</p>

Indicateurs	Cibles à la fin du projet	Cible année 2013	Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Cumul/Moy	Notes
24. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement de l'assistance du Gouvernement Américain (indicateur 4.5.2-13 de FTF)	10 331	5 449	0	5 449	5 449	Ménages des CLPA de Mbour, Joal et Sindia
25. La perception de leur bien être par les acteurs de la pêche dans les sites du projet a subi une	Na	Na	Na			

<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles à la fin du projet</b>	<b>Cible année 2013</b>	<b>Résultats trimestre 1</b>	<b>Résultats trimestre 2</b>	<b>Cumul/Moy</b>	<b>Notes</b>
amélioration grâce à l'assistance du Gouvernement Américain						

**A2 : RAPPORT DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL (EMMR quarter 2 FY 13)**

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
1. Education, technical assistance, training, etc.	No environmental impacts anticipated as a result of these activities.	No mitigation measures taken for this quarter	Deputy Project Manager	Education, technical assistance, training and other materials and reports	Review of materials	Quarterly
2. Reduce post harvest losses and improve product quality	<p>Improved facilities could result in disturbance to critical resources and sensitive ecosystems, changing access to water by animals, people and vegetation, or degrading water resources, sedimentation of surface waters soil erosion, or contamination of groundwater and surface water</p> <p>Increased harvests and threat to overfishing due to increased demand from improved quality</p> <p>Potential impacts of water supply &amp; sanitation activities include damages to natural or sensitive ecosystems, depletion of freshwater resources, creation of stagnant water that could create breeding opportunities for water-borne disease vectors, contamination of water sources causing increased human health risks</p> <p>Land use change, degradation of water quality, increased human health risks from contamination of water, soil, and food by human pathogens, degradation of estuarine and marine and surface shallow groundwater water quality adversely</p>	<p>Code of conduct approved by women processors. This code contains rules and consensual management measures for the unit of processing and processors activities.</p> <p>The technical monitoring construction committee is functional. The purpose of this committee is to monitor the evolution of construction and to evaluate its compliance with validated plans. It organizes a tour of site every 15 days. During these visits questions are raised and improvement measures proposed.</p>	Deputy Project Manager	<p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p> <p>Mgt. plan, MSC cert. or other evidence of measures to prevent overfishing</p> <p>Construction plans/ designs and photos of all facilities constructed</p>	<p>Review of materials and site inspection</p> <p>Review of materials</p> <p>Review of materials and site inspection</p>	Quarterly

Category of Activity	Environmental threats	Mitigation Measures Taken	Who is responsible for monitoring?	Sources of verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
	affecting both human and ecosystem health					
3. Enhance fisheries value chains	Increasing the value of fish and product eco-labeling can give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.	No value chain activities this FY	Deputy Project Manager	Management plan, MSC certification or other evidence that measures are being taken to prevent overfishing	Review of materials	Quarterly
4. Improve fishing community resilience to climate change	<p>Alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts from inappropriate construction</p> <p>Natural habitat destruction or degradation, degradation of marginal lands land water; marine pollution from soil erosion or use of agricultural chemicals; reduced water availability from water storage or diversion for irrigation; bio-diversity loss from land fragmentation, conversion to agricultural use, or introduction of exotic species</p> <p>To be determined through environmental screening processes</p>	No mitigation measures required	Project Manager	TBD via env. screening	TBD via env. screening	Quarterly

### **A3 : LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS**

<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Nbre pages</b>	<b>Statut</b>
1	Février 2013	Aboubacry Kane	Amélioration des connaissances sur les aspects du changement climatique et la pêche dans les zones côtières du Sénégal et de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)	86 p.	Draft
2	Décembre 2012	Claude SENE	Etude diagnostique des lacunes et contraintes de la gouvernance des aires marines protégées de Joal-Fadiouth, Cayar et Bamboung	136 p.	Rapport final

### **Liste des rapports d'activité trimestre 2 FY 2013**

<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Auteur</b>	<b>Titre</b>	<b>Statut</b>
1	Mars 2013	APTE	Rapport d'activités : « Amélioration des techniques de traitement et de conservation des produits halieutiques a Cayar »  Janvier-février-mars 2013	Rapport final
2	Mars 2013	Saloum Cissokho	Rapport de synthèse de la réunion mensuelle de coordination des facilitateurs  du projet usaid/comfish	Rapport final
3	Mars 2013	CSE	Cartographie des CLPA de MBOUR, SINDIA, JOAL, YENE, RUFISQUE CAYAR et de la	Rapport trimestriel

			migration des stocks  Rapport d'activité	
4	Mars 2013	LABEP-AO	Contribution à la mise en place d'un système de collecte de données  pour les pêcheries de sardinelles, ethmalose, et thiof  Rapport LABEP-AO (Janvier-février-mars 2013)	Rapport provisoire
5	Mars 2013	ISE/CAREX	Rapport d'activités Janvier-mars 2013	Rapport trimestriel
6	Mars 2013	IUPA	Mise en place d'un système de collecte de données biologiques pour les pêcheries de sardinelles, ethmalose, thiof, crevette et poulpe	Rapport provisoire
7	Mars 2013	WWF	Activités conduites au 2 <sup>nd</sup> semestre	Rapport provisoire
8	Février 2013	APTE	Rapport d'évaluation participative du programme d'alphabétisation fonctionnelle destiné aux femmes du site de transformation de Cayar	Rapport Final
9	Février 2013	Saloum Cissokho	Rapport de synthèse de la réunion mensuelle de coordination des facilitateurs  du projet usaid/comfish	Rapport final
10	Janvier 2013	Saloum Cissokho	<b>Rapport</b>  Session de formation des nouveaux relais communautaires et secrétaires de CLPA sur les techniques d'élaboration et de mise en œuvre de la convention locale	Rapport final

			de GRH	
11	Janvier 2013	Saloum Cissokho	Initiation aux aspects/éléments fondamentaux de l'animation/facilitation et de l'organisation des acteurs	Rapport final
12	Janvier 2013	Saloum Cissokho	<b>Rapport</b> Atelier de recyclage des anciens relais des CLPA de Mbour, Sindia et Joal sur la mise en œuvre des conventions locales de pêche	Rapport final
13	Décembre 2012	Moussa Mbengue	Code de bonnes conduites des femmes transformatrices de produits halieutiques de cayar pour la fabrication de poisson braisé séché	Rapport final